



DOCUMENTATION UTILISATEURS DE L'APPLICATION CROMIS

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

VOLUME 3 : PLONGEURS

DEVENEZ UN OBSERV'ACTEUR !

Auteur : CNEBS - Patrick GIRAUDEAU

Version 3 de Août 2020

SOMMAIRE

	Page
1. Introduction	3
2. Fonctionnalités documentées	5
3. Fonctionnalités utiles au plongeur	6
3.1 Connexion au carnet de plongées	6
3.2 Consultation des sites de plongée	10
3.3 Consultation des espèces	15
3.4 Consultation de ses plongées	19
3.5 Saisie d'une nouvelle plongée	25
3.6 Création d'un nouveau site	36
3.7 Edition et export d'un carnet de plongée	40
3.8 Cartes des espèces	44
3.9 Jeu sur les espèces	55
3.10 Recherche d'images d'observations CROMIS	60
3.11 Gestion de son profil / compte	63
3.12 Consultation des clubs	66
4. Notes finales	69

1. INTRODUCTION

Les trois volumes de cette documentation utilisateurs ont pour objectif de fournir à tous les usagers de l'application CROMIS, le carnet de plongée naturaliste fédéral, toutes les informations nécessaires à l'utilisation des différentes fonctionnalités offertes.

CROMIS est une extension du carnet de fédéral auquel il rajoute des fonctionnalités orientées naturalisme. Certaines ont été mises à disposition des utilisateurs du carnet à titre pédagogique. Ces fonctionnalités nouvelles amenées par CROMIS sont :

- CROMIS a développé une base d'espèces plus complète et riche de plus d'informations que dans la version standard. On y trouve des caractères remarquables, le code INPN, le nom scientifique. Cette base s'appuie sur la base de DORIS et y ajoute quelques données. Ces deux bases sont synchronisées mensuellement à partir des fichiers extraits par DORIS, incluant les fiches créées et celles modifiées sur les données importantes pour CROMIS.
- CROMIS offre la capacité de se voir proposer un nombre plus important d'espèces lors de la saisie des observations, ou, au contraire, un nombre plus réduit d'espèces quand on s'adresse alors au public spécifique des jeunes plongeurs bio.
- CROMIS offre une liste d'espèces sélectionnées par leur rencontre possible durant une promenade sur l'estran.
- CROMIS permet le chargement de dix images (au lieu de quatre dans le carnet standard) accompagnées de commentaires et de la capacité de proposer un nom d'espèce, même en dehors de la liste des espèces présentes dans la base CROMIS. Ces images sont, de plus, conservées à un niveau de précision supérieur à celui des images des relevés standards. Elles sont marquées du nom de leur auteur et proposées à la consultation et au téléchargement de tous les plongeurs utilisant l'application, dès qu'elles sont validées.
- Ces images seront validées par des modérateurs spécialistes du bassin du site de plongée concerné. Ceux-ci auront la capacité de supprimer l'image si elle est inexploitable, de changer le nom d'espèce proposé, d'ajouter un commentaire à destination du plongeur et d'envoyer un message vers l'administration de DORIS pour demander l'ouverture ou la modification d'une fiche en cas de première observation d'une espèce inconnue de DORIS.
- CROMIS propose une recherche par lieu géographique, indiquant tous les sites de plongée de la zone autour du lieu, ayant fait l'objet d'observations, et les espèces observées avec de nombreuses informations.
- CROMIS propose également une recherche par espèce indiquant tous les sites par bassin où cette espèce a été observée, et combien de fois.

Nota : Ces deux recherches sont rendues disponibles aux plongeurs du carnet standard

- CROMIS propose un jeu éducatif sur les espèces cherchant à faire découvrir de nouvelles espèces aux plongeurs bio
- CROMIS propose un carnet de plongée éditable en format pdf plus riche que dans le carnet standard avec la liste imagée de toutes les observations et les images téléchargées.

Il existe trois types d'utilisateurs sur l'application CROMIS :

- Les administrateurs en charge de la gestion de nombreux objets de la base de données (tables de paramètres, espèces, bassins, habitats, ...)
- Les valideurs, en charge de la validation des images déposées par les plongeurs lors de la saisie de leurs relevés d'observations CROMIS. Leur rôle est organisé régionalement et concentré sur la zone géographique de compétence de chacun
- Les plongeurs désireux de déposer leurs observations de plongée au sein d'une application de sciences participatives.

D'autres profils d'acteurs autour du produit CROMIS existent mais ne se distinguent pas des précédents pour leur usage du produit :

- Le/a chargé(e) de mission CROMIS au sein de l'équipe d'animation de la CNEBS
- Les correspondant(e)s régionaux CROMIS
- Les autres organismes fédéraux et les partenaires sous convention, utilisateurs de données CROMIS (les administrateurs sont les seules personnes possédant l'accès au requêteur SQL sur la base CROMIS).

Il n'y a a priori aucune contre-indication à ce qu'une même personne remplisse plusieurs rôles dans l'organisation CROMIS : correspondant et valideur ou administrateur. Tous peuvent aussi être bien sûr plongeurs et participer à l'enrichissement des observations mémorisées.

2. FONCTIONNALITES DOCUMENTEES

Trois documents décrivent les fonctionnalités suivantes, par nature d'utilisateur :

2.1 Administrateur

- Gestion des sites de plongée (base de données commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des habitats (base de données commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des embranchements (base de données commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des bassins / zones géographiques (base de données commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des niveaux de sélection d'espèces (table spécifique à CROMIS)
- Gestion des caractères remarquables des espèces (base de données commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des espèces (base de données commune au carnet et à CROMIS)
- Gestion des médias (base de données commune au carnet, à CROMIS et à la CNEBS)
- Requêtes SQL sur la base du carnet de plongées (base de données commune au carnet et à CROMIS)

2.2 Valideur

- Validation des images déposées par les plongeurs dans des relevés CROMIS

2.3 Plongeur

- Connexion au carnet de plongée
- Consultation des sites de plongée
- Consultation des espèces
- Consultation de ses plongées
- Saisie d'une nouvelle plongée
- Création d'un nouveau site
- Edition et export d'un carnet de plongée
- Cartes des espèces (recherches par lieu ou par espèce)
- Jeu sur les espèces
- Recherche d'images d'observations CROMIS
- Gestion de son profil / compte
- Consultation des clubs

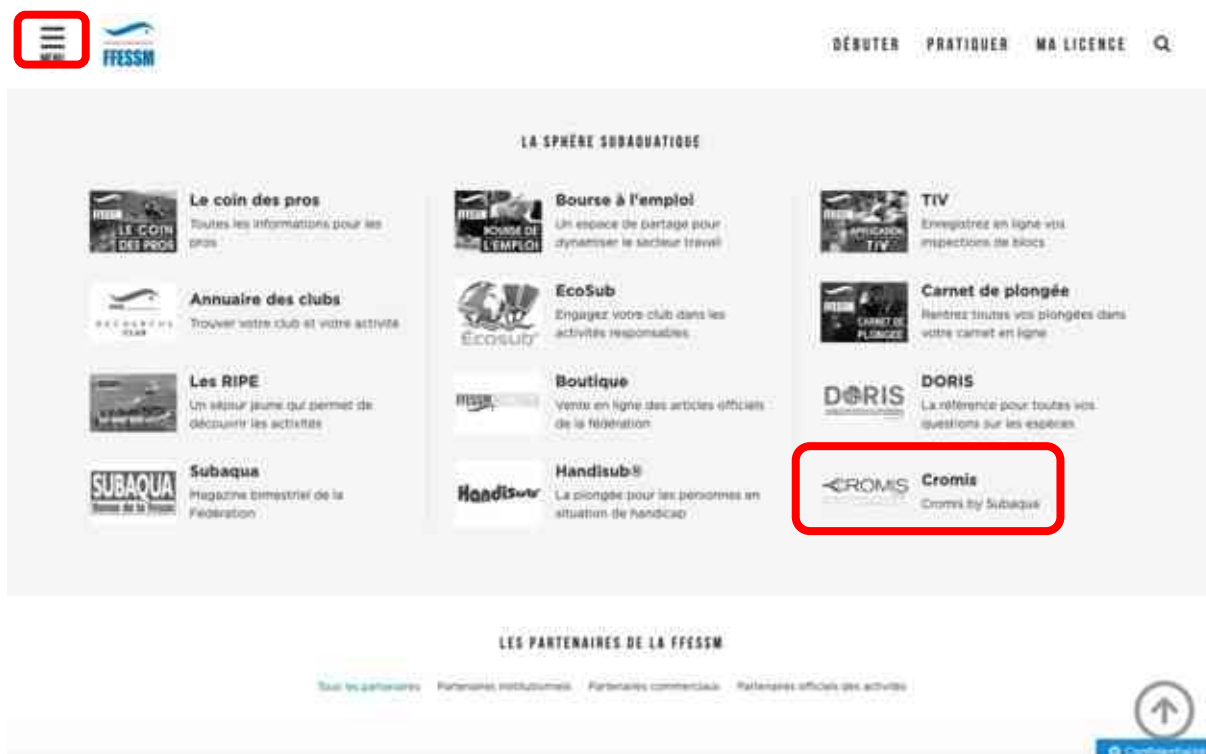
Le présent volume se concentre sur les fonctionnalités accessibles par les plongeurs utilisant CROMIS.

3. FONCTIONNALITES UTILES AUX PLONGEURS

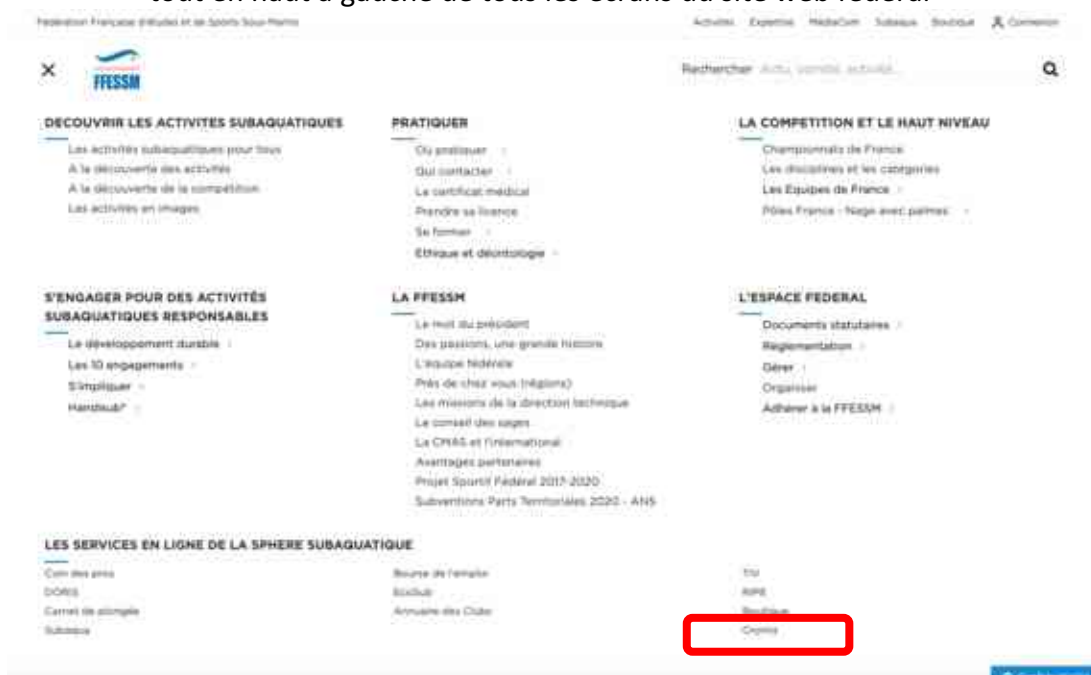
3.1 Connexion à CROMIS

Pour se connecter à CROMIS, il y a 3 points d'entrée :

- Cliquer sur le choix CROMIS dans la sphère subaquatique qui se trouve dans la partie inférieure de la page d'accueil du site fédéral.

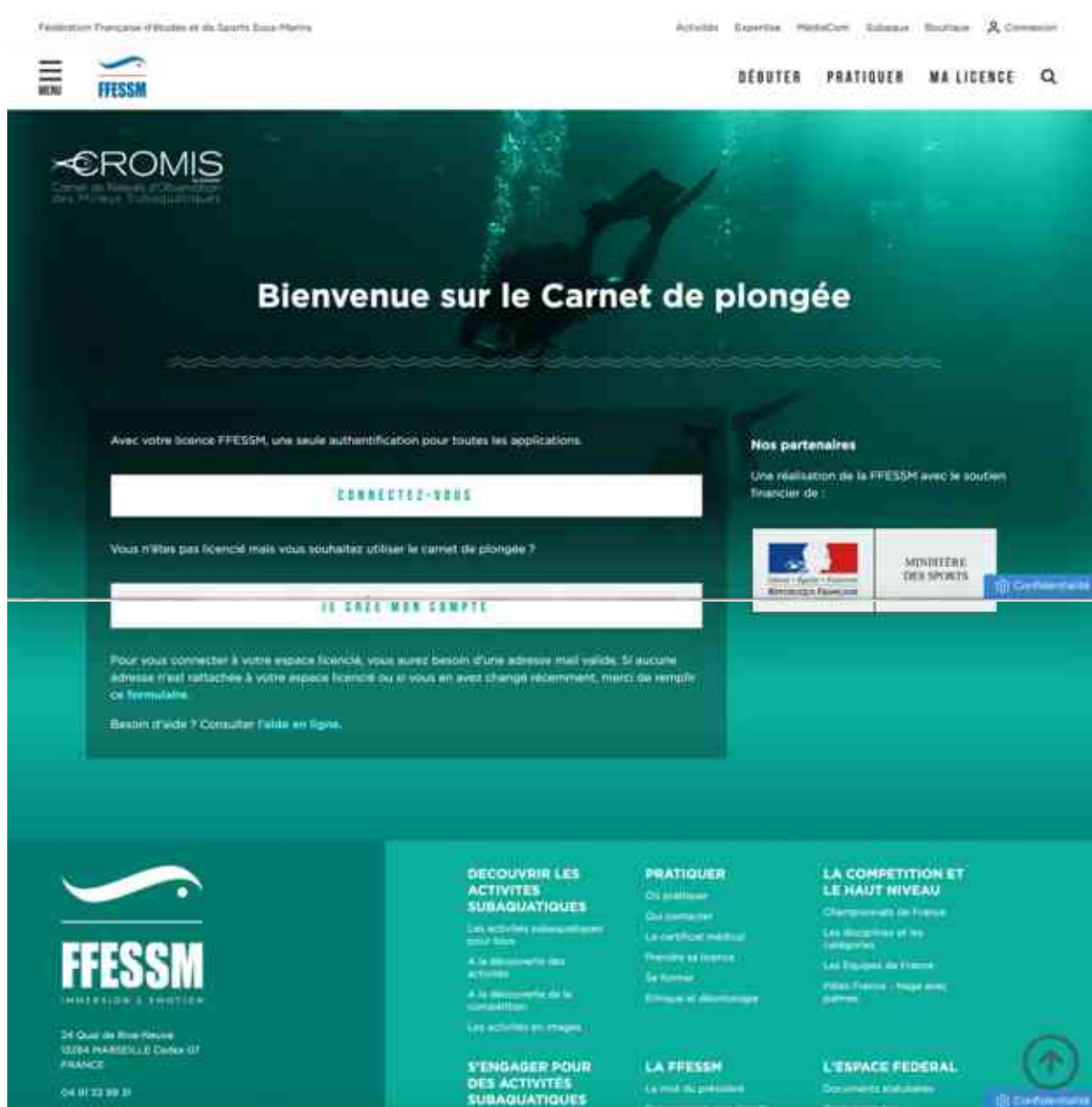


- Cliquer sur le choix CROMIS tout en bas du menu burger qui s'ouvre en cliquant tout en haut à gauche de tous les écrans du site web fédéral



- En tapant l'URL d'accès direct dans la barre de navigation du navigateur internet : <https://cromis.ffessm.fr>

On arrive alors sur la page d'accueil du carnet de plongée :



The screenshot shows the homepage of the CROMIS (Carnet de Plongée) application. The header includes the FFESSM logo and navigation links: Accueil, Expertise, PlanèteCromis, Tableau, Boutique, and Connexion. Below the header, there's a large banner with the text "Bienvenue sur le Carnet de plongée". The main content area is divided into two columns. The left column contains a login section with a "CONNECTEZ-VOUS" button and a "OU CRÉE MON COMPTE" button. The right column features a "Nos partenaires" section with logos for the French Republic and the Ministry of Sports. Below the main content, there's a footer with the FFESSM logo and contact information. The footer also includes a grid of links for various sections: "DECouvrir LES ACTIVITES SUBAQUATIQUES", "PRATIQUER", "LA COMPETITION ET LE HAUT NIVEAU", "S'ENGAGER POUR DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES", "LA FFESSM", and "L'ESPACE FEDERAL".

Deux cas se présentent sur cette page :

1) Si vous êtes licencié FFESSM :

En cliquant sur la boîte 'Connectez-vous' on obtient la page ci-dessous si l'on ne s'est pas encore connecté préalablement, où l'on indique son identifiant (numéro de licence) et son mot de passe :

Connexion

Identifiant
A-05-223806

Mot de passe

[Se souvenir de mes identifiants](#)

[Mot de passe oublié ?](#)

[Connexion](#) [Annuler](#)

Informations

L'identifiant est pour :

- Un licencié : le numéro de licence (ex: A-01-000001)
- Un club / sca / od : le numéro de la structure (ex: 01010001)

Pour votre première connexion, utiliser le lien "Mot de passe oublié ?" pour initialiser votre nouveau mot de passe.

La connexion n'est possible que si votre email est renseigné sur votre profil. Dans le cas contraire, adressez-vous à votre Club/SCA ou au siège de la FFESSM.

2. Vous n'êtes pas licencié FFESSM et vous désirez utiliser CROMIS :

Vous cliquez sur la boîte 'Je crée mon compte' et l'écran suivant apparaît :

Inscription

Prénom *
Nom *

Club *
Date de naissance *

Adresse
Code Postal
Ville
Pays
FRANCE

Téléphone
Portable

Email *

Mot de passe *

Mes Autorisations et mes Données Personnelles

[ACCEPTER TOUT](#) [RETOUR TOUT](#)

☐ J'accepte de recevoir occasionnellement les lettres d'information de la FFESSM

☐ J'accepte de recevoir des offres promotionnelles de la part de la FFESSM

☐ J'accepte de recevoir des offres promotionnelles de la part des partenaires de la FFESSM

☐ J'autorise la FFESSM à utiliser mes coordonnées postales ou électroniques à des fins de prospection ou à des fins pour toutes opérations de mailing.

[Je crée mon compte](#)

[Je crée mon compte](#)

En remplissant tous les champs, vous créez un compte dont les caractéristiques vous seront adressées par email et vous permettront de vous connecter à CROMIS.

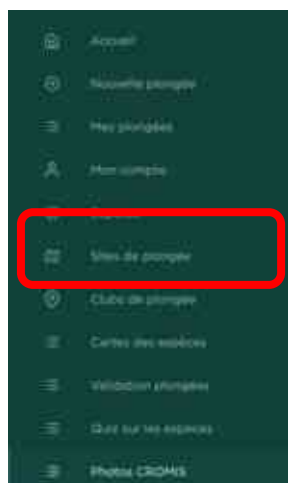
Après s'être connecté vous obtenez l'affichage de l'écran d'accueil de l'application.



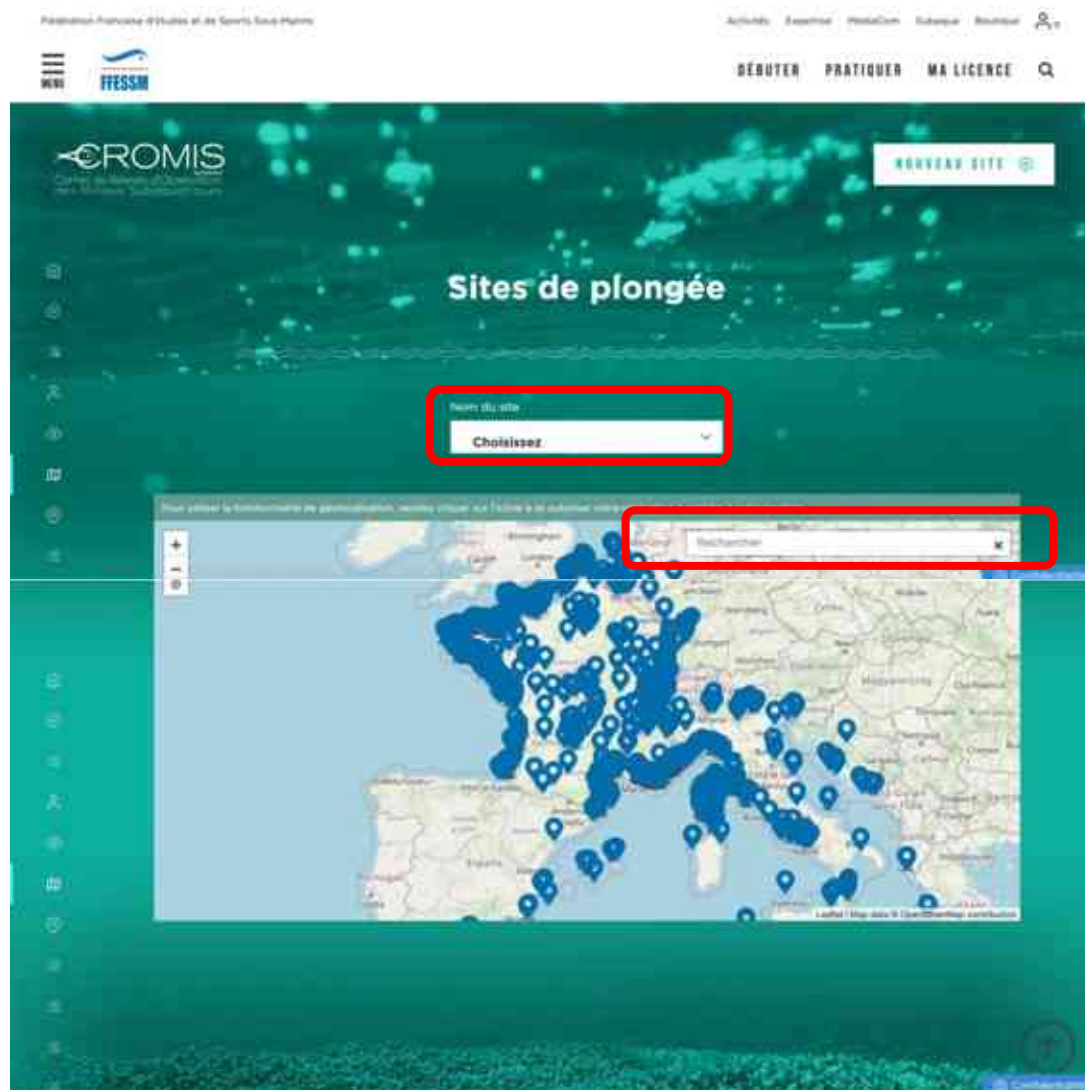
On remarque le menu de CROMIS à la gauche de l'écran ci-dessus (cadre rouge). Nous allons y retrouver les fonctions que nous allons détailler ci-après.

3.2 Consultation des sites de plongée

Cette consultation est accessible en cliquant sur le choix du menu représentant une petite carte pliée :

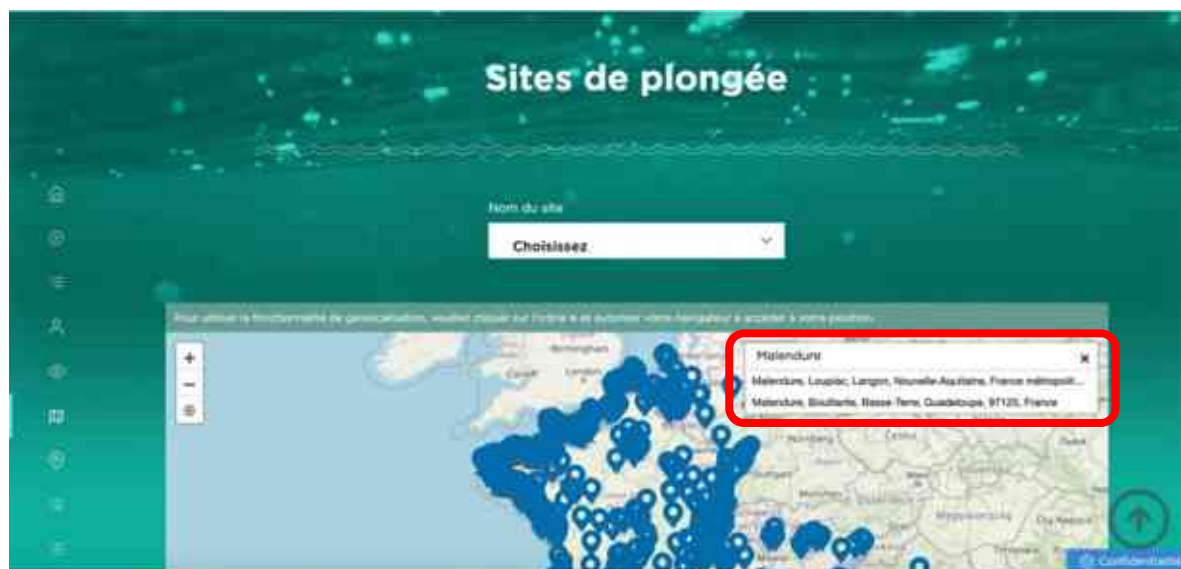


On obtient la page suivante, où chaque point bleu sur la carte représente un site de plongée :

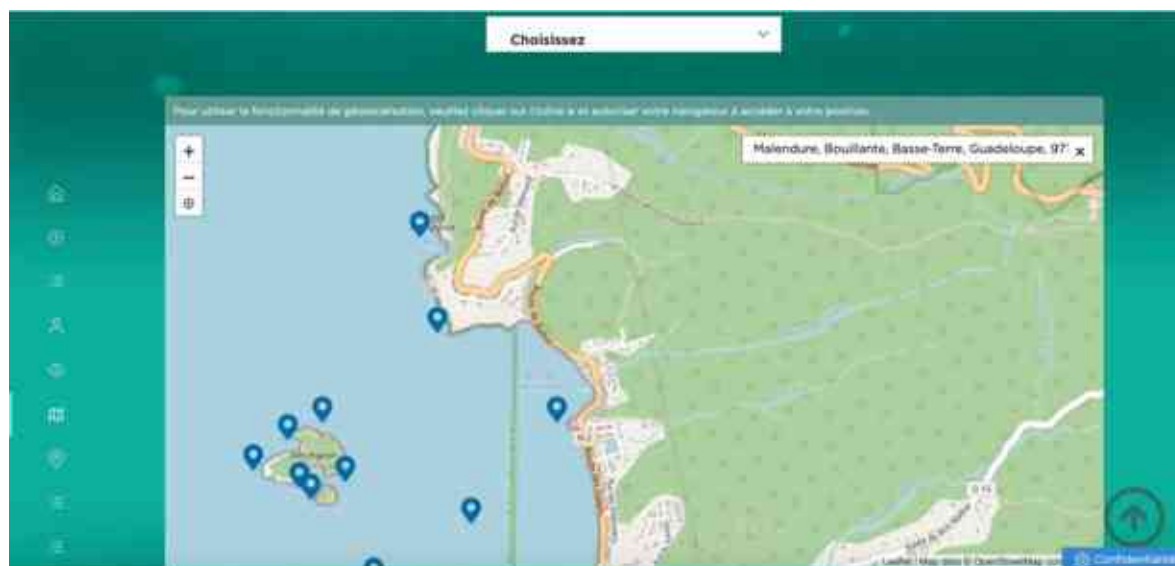


On peut y effectuer une recherche par deux moyens :

- 1) Soit on saisit un nom de lieu dans la zone de recherche située en haut à droite du fond de carte. On utilise alors les capacités du moteur de recherche de la carte et ce que l'on saisit doit être en relation avec des repères géographiques de cette nature : ville, pays, lieu-dit assez célèbre pour être connu du moteur, etc. Dans l'exemple ci-dessous, on recherche le lieu-dit 'Malendure' en Guadeloupe.



Voici alors la réponse du système :



La carte est centrée sur Malendure, a changé d'échelle et montre les sites connus autour du lieu demandé. Les boutons + et - de zooming et dézooming sont disponibles et on peut faire glisser la carte dans la fenêtre.

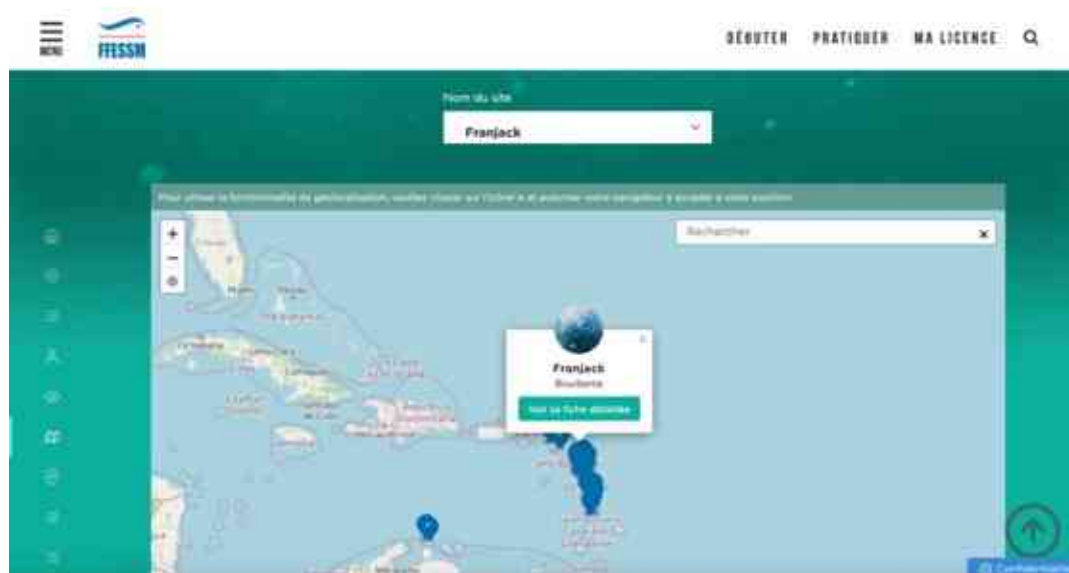
- 2) Soit on saisit un nom de site de plongée dans la zone située au-dessus de la carte. Il s'agit d'une zone en auto-complétion qui va commencer ses recherches dans

l'ensemble des sites de la base (3440 en mai 2020) dès la saisie du 3^{ème} caractère. Seront alors proposés les sites possédant cette chaîne de caractères dans leur nom. Plus le nombre de caractères sera important plus la liste proposée sera courte et précise. Dans l'exemple ci-dessous, en tapant 'fran' on obtient six sites parmi lesquelles on choisit le Franjack, épave guadeloupéenne.



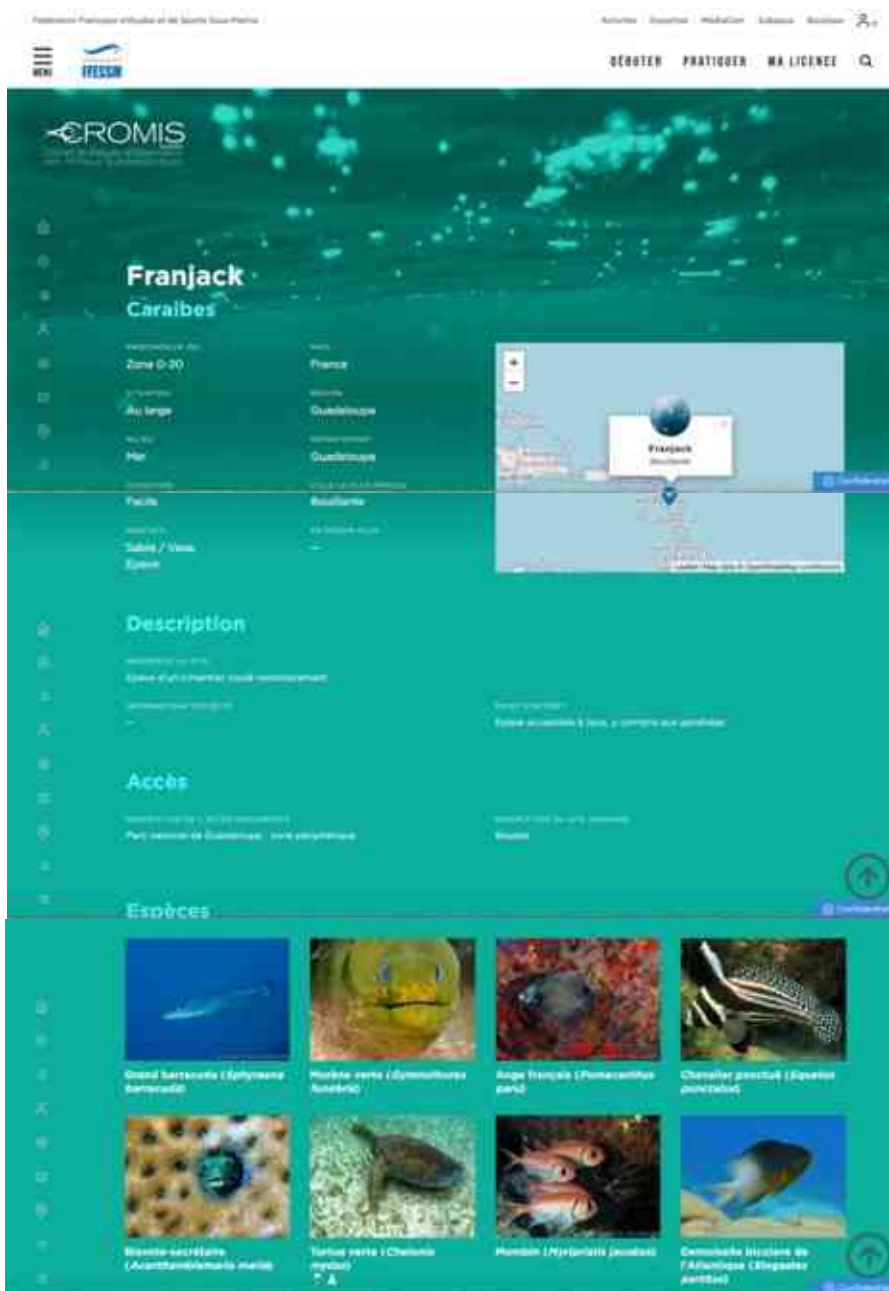
Nota : il est préférable de taper une chaîne de caractères appartenant à un mot significatif du nom du site et d'éviter les mots trop communs comme pointe, plage, anse, etc.

La réponse du système est la suivante : la carte est centrée sur le site en question, l'échelle est restée la même.



En zoomant via les boutons + et -, on peut visualiser plus précisément l'emplacement du site, comme la première page ci-dessous.

Un cartouche apparaît avec le nom du site, sa commune, et une boîte «Voir sa fiche détaillée» qui permet, en la cliquant, d'accéder aux informations du site sur la page suivante :

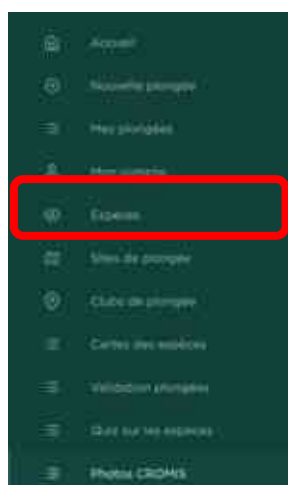


Il est à noter que les espèces montrées en bas de la page sont choisies aléatoirement parmi les observations faites sur ce site. C'est une illustration sans valeur indicative sur les nombres d'observations opérées sur ce site.

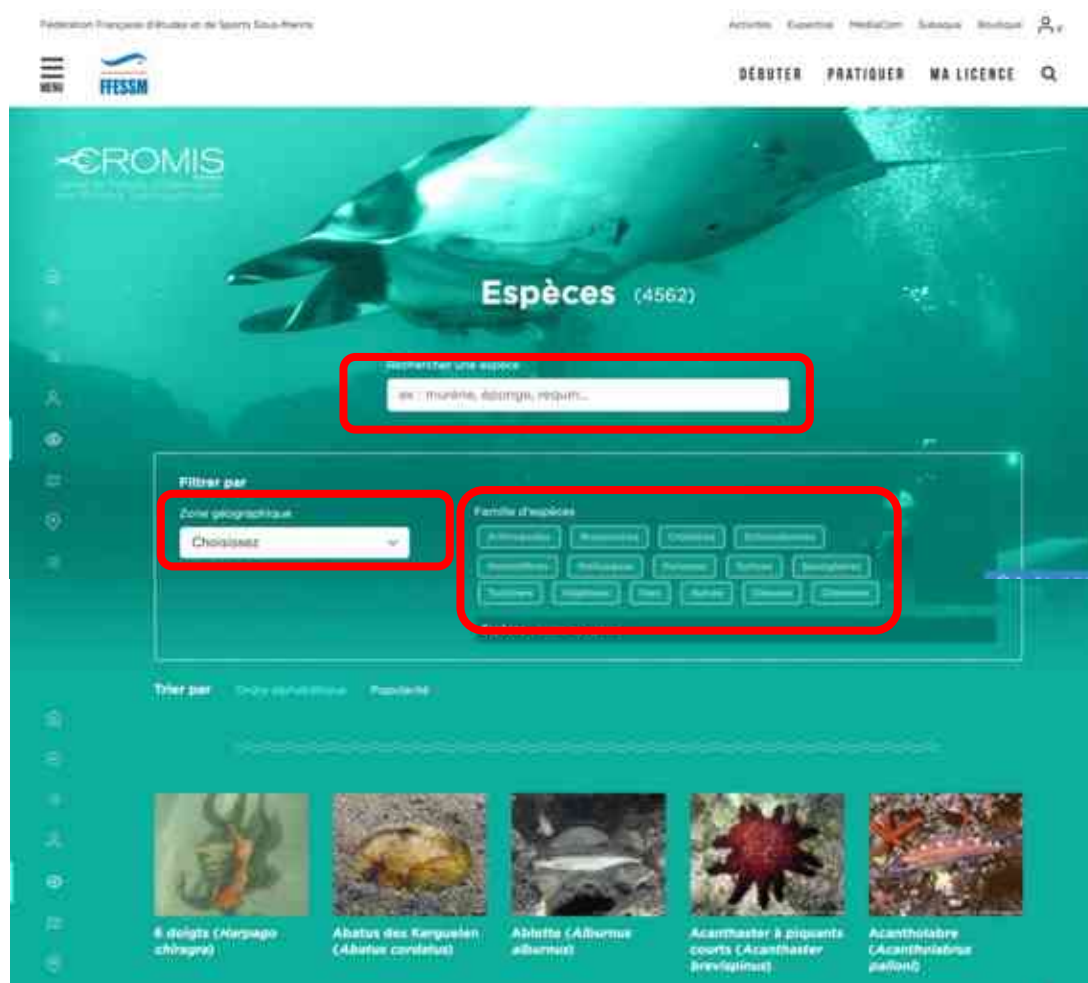
On revient au point de départ (carte de France avec tous les sites) en cliquant sur la boîte « Retour à la liste » apparaissant en bas de cette page, soit par retour arrière, soit on sort par un choix du menu du carnet, à gauche.

3.3 Consultation des espèces

Cette consultation est accessible en cliquant sur le choix du menu représentant un œil :

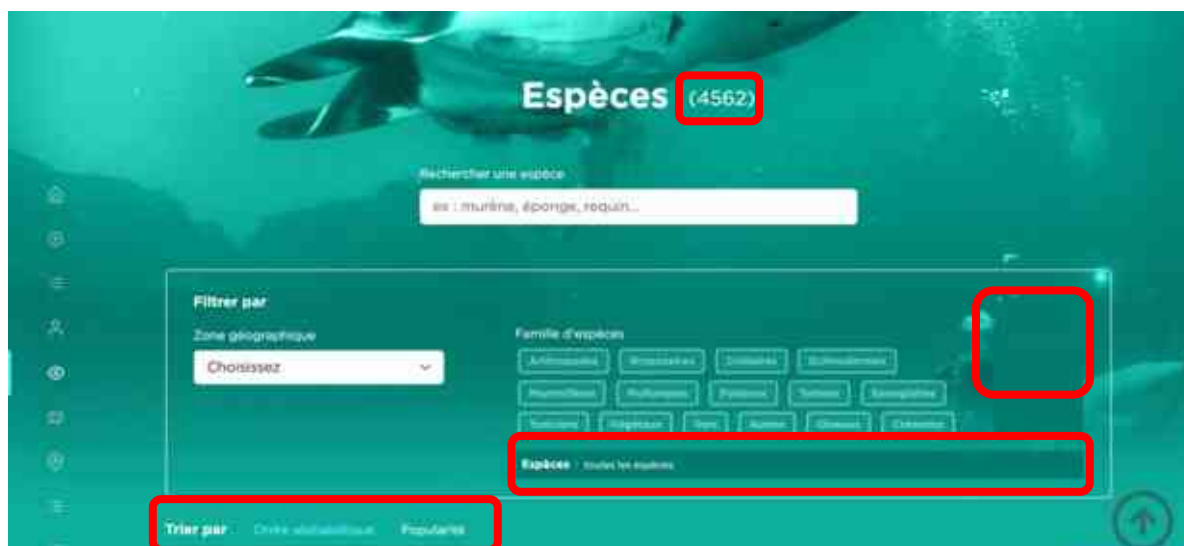


On obtient la page suivante où apparaissent les images des espèces classées par ordre alphabétique, suivant une zone de recherche du nom d'espèce en auto-complétion, et des filtres sur un bassin et/ou un embranchement :

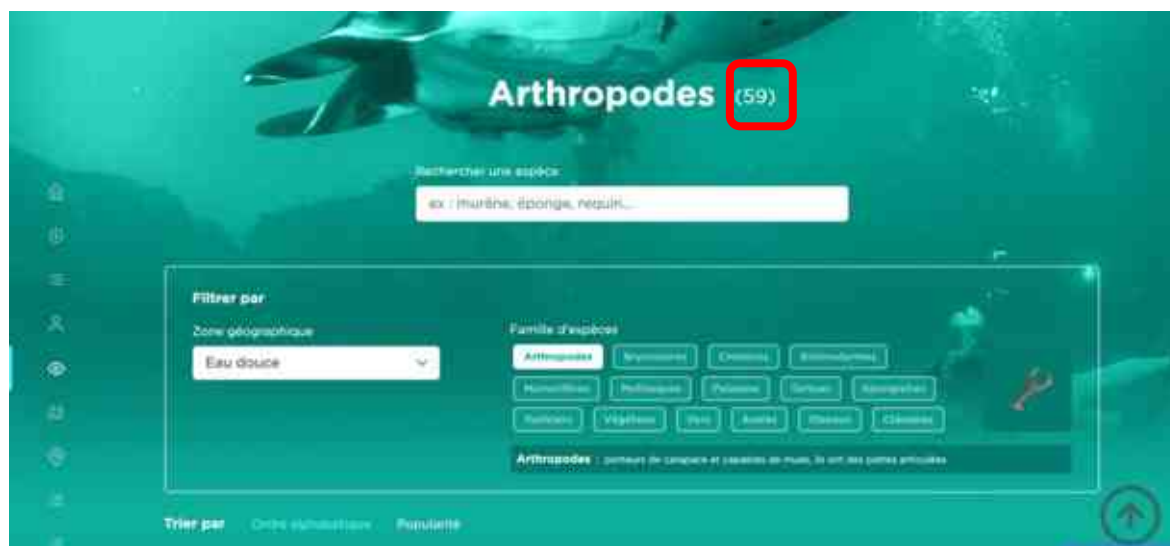


On notera ci-dessous :

- Le nombre d'espèces visibles (entre parenthèses) qui s'incrémente et se décrémente en fonction des filtres choisis (bassin, embranchement)
- La capacité de choisir l'affichage des images par ordre alphabétique (défaut) ou par nombre d'observations décroissant (popularité)
- Une zone picto et une zone d'information sur les embranchements se remplissant quand la souris survole un embranchement.

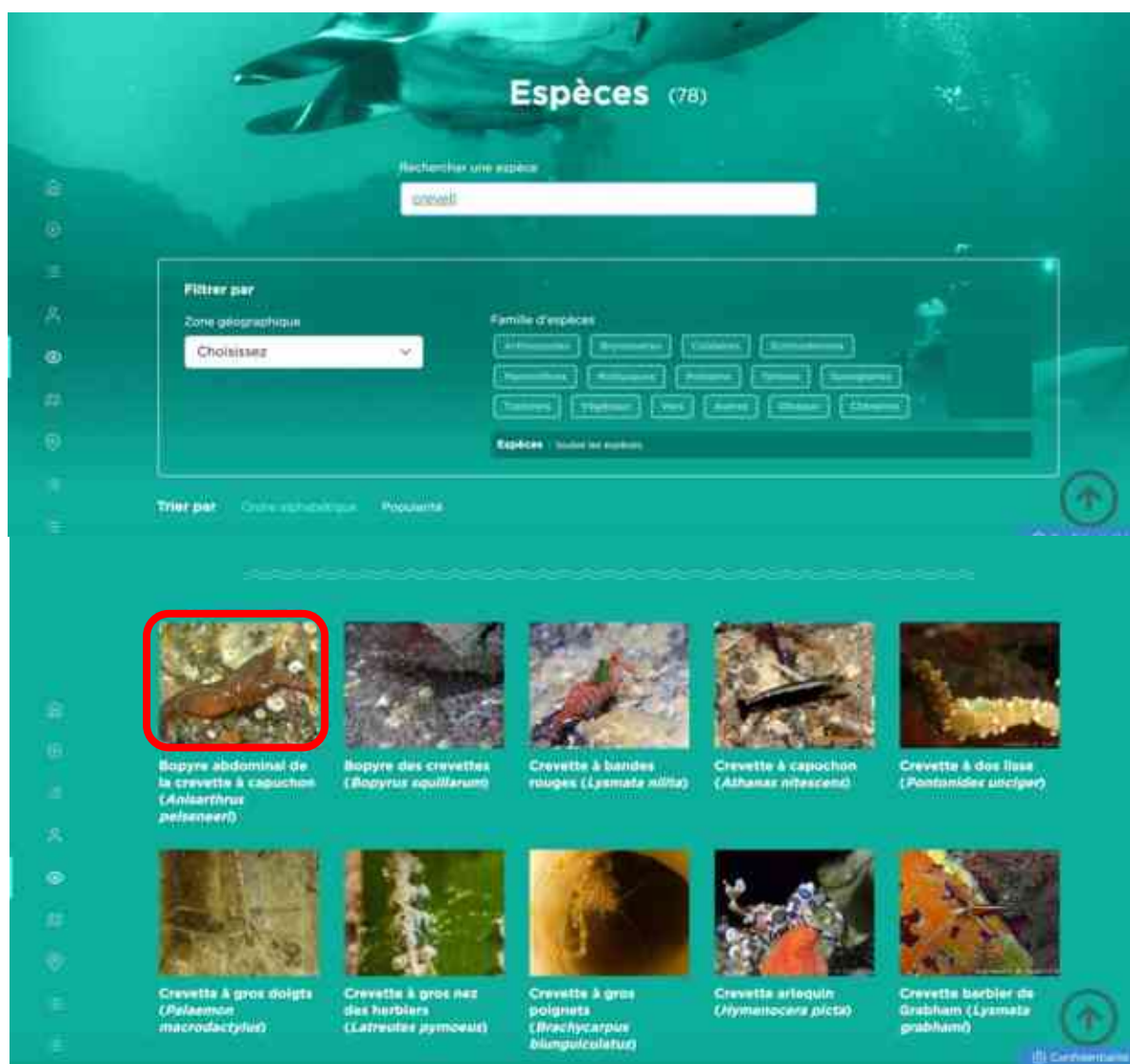


Sur l'exemple ci-dessous, on constate qu'il y a 59 espèces proposées pour les arthropodes d'eau douce :



Si l'on recherche une espèce ou un ensemble d'espèces portant une partie de leur nom en commun, ce nombre d'espèces s'incrémentera également en fonction du nombre d'espèces trouvées dont le nom porte la chaîne de caractères recherchée.

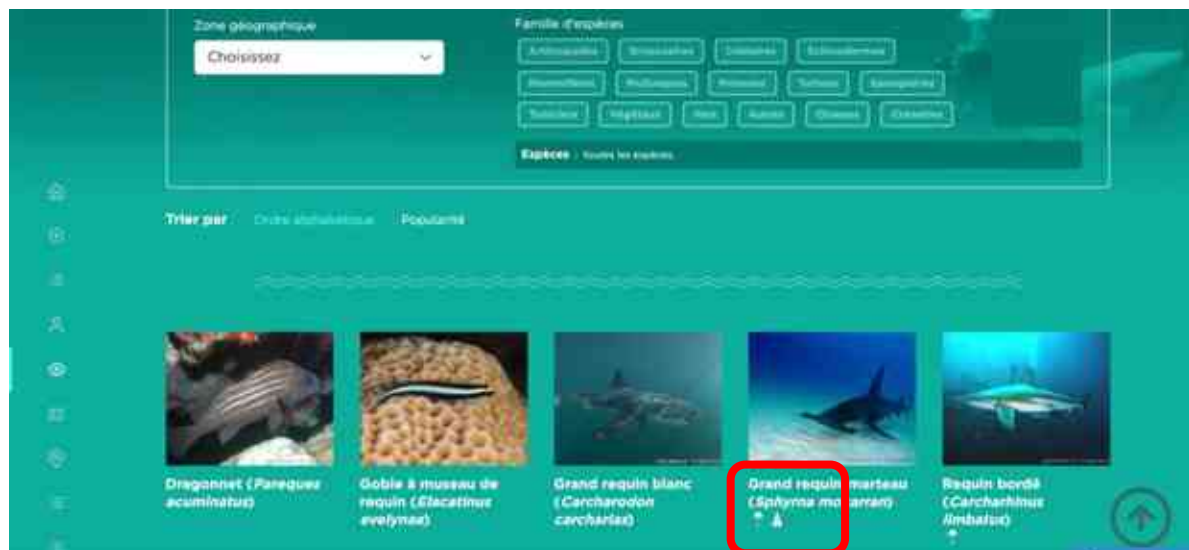
Dans l'exemple ci-dessous, le système a identifié 78 espèces portant dans leur nom la chaîne 'crevet', moyen de retrouver rapidement toutes les crevettes de la base :



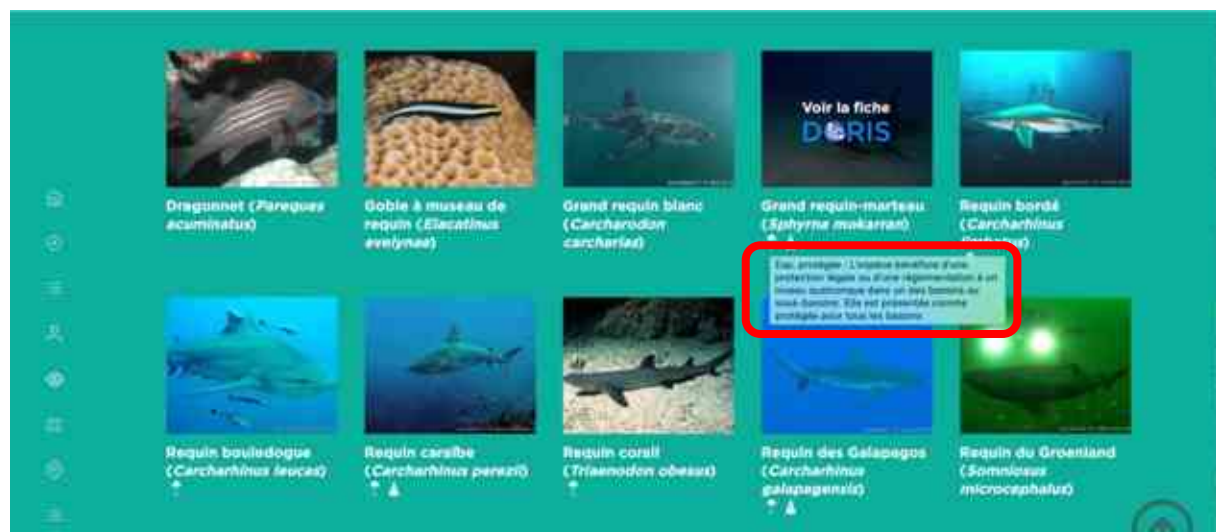
En cliquant sur une image on peut accéder à la fiche DORIS de l'espèce :



Si l'on sélectionne des espèces avec des caractères remarquables, ceux-ci apparaissent sous forme de picto. Dans l'exemple ci-dessous, le grand requin marteau est protégé et en danger.

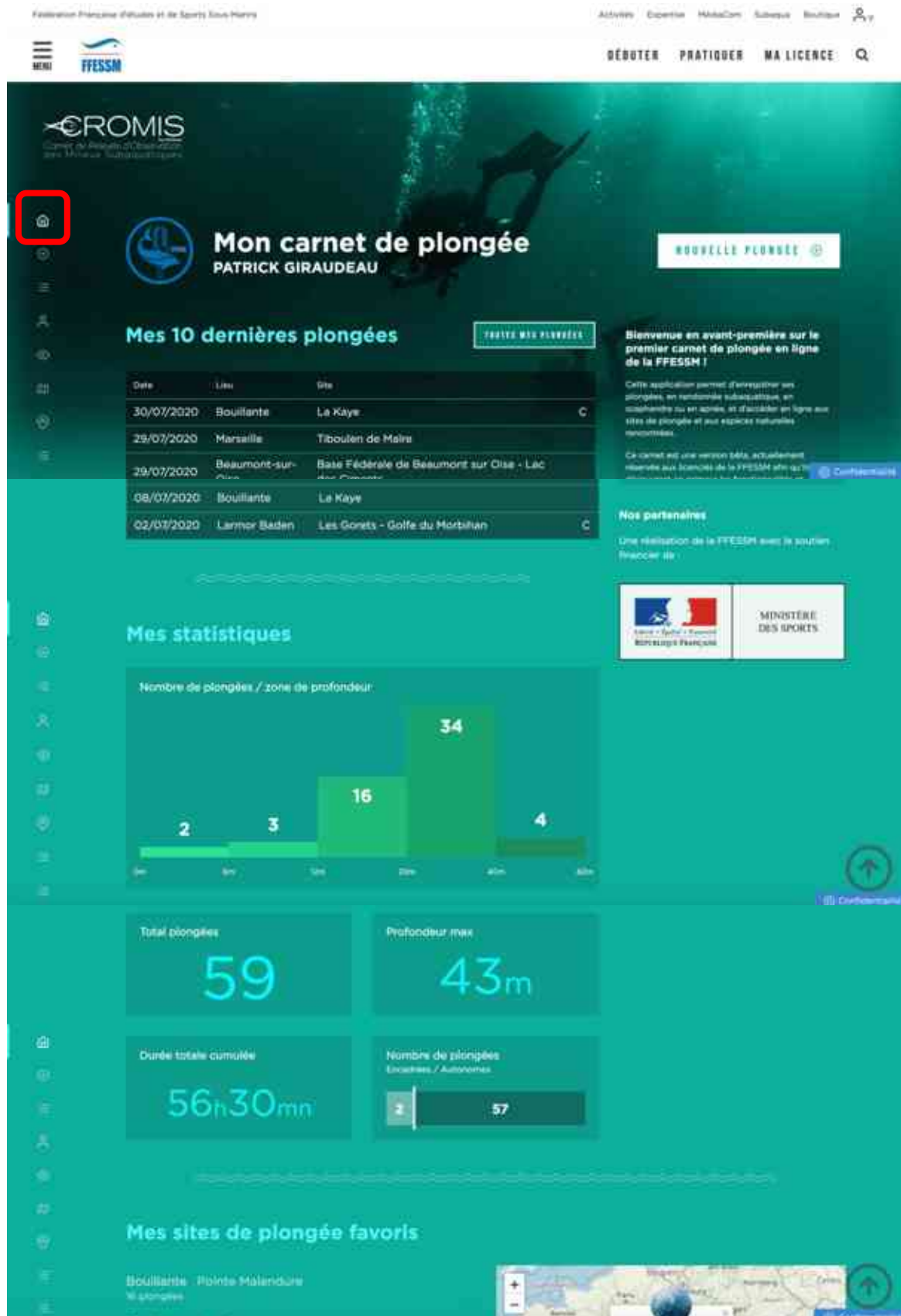


Quand on survole les pictos avec la souris, une petite fenêtre s'ouvre, qui comporte une explication sur la signification du picto de caractère remarquable survolé (dans l'exemple ci-dessous, celui de l'espèce protégée).



3.4 Consultation de ses plongées

Après la connexion au carnet de plongée, comme indiqué au §3.1, on peut voir cette page :



Fédération Française d'Initiatives et de Sports Sous-Marin

Activités Expertise MétéoCom Subeqs Boutique

DÉBUTER PRATIQUER MA LICENCE

CROMIS
Carnet de Plongée d'Observation
pour l'Environnement Subaquatique

Mon carnet de plongée
PATRICK GIRAudeau

Mes 10 dernières plongées

Date	Lieu	Site	C
30/07/2020	Bouillante	La Kaya	C
29/07/2020	Marseille	Tiboulon de Mairie	
29/07/2020	Beaumont-sur-Oise	Base Fédérale de Beaumont sur Oise - Lac des Carrières	
08/07/2020	Bouillante	La Kaya	
02/07/2020	Larmor Baden	Les Gouets - Golfe du Morbihan	C

Mes statistiques

Nombre de plongées / zone de profondeur

Zone de profondeur	Nombre de plongées
0m	2
5m	3
10m	16
20m	34
40m	4
60m	0

Mes sites de plongée favoris

Bouillante - Pointe Malendure
16 plongées

Total plongées
59

Profondeur max
43m

Durée totale cumulée
56h30mn

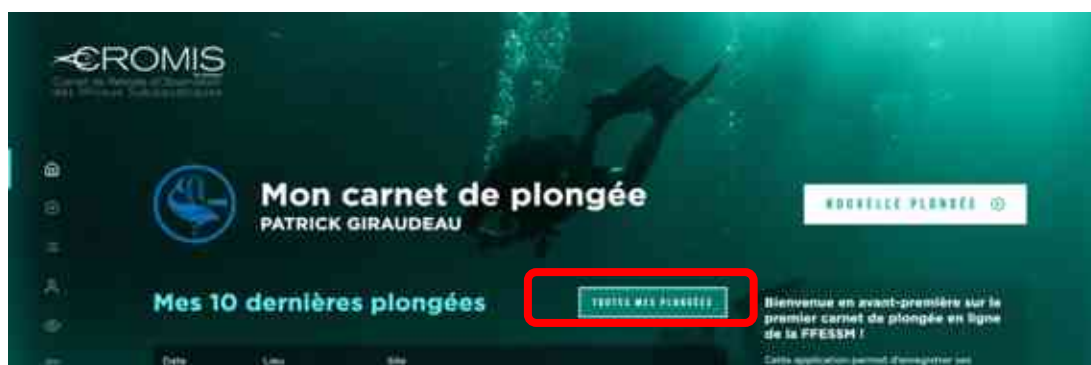
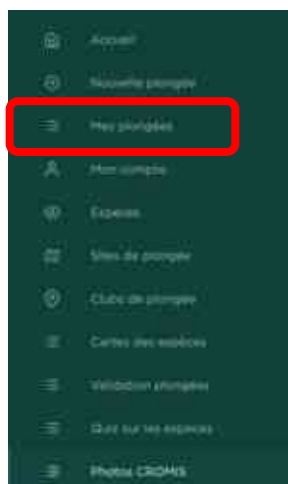
Nombre de plongées
Enrichies / Automates
2 / 57



On y trouve la liste de ses 10 dernières plongées, les statistiques concernant ses plongées, ses sites de plongée favoris. L’affichage de ces rubriques est paramétrable dans son profil/compte (cf. §3.11).

Cette page est accessible aussi à tous moments en cliquant sur le picto représentant une maison dans le menu du carnet de plongée. Il s’agit de la page d’accueil personnalisée du carnet de plongée.

En cliquant sur le picto représentant une petite liste avec boutons dans le menu du carnet de plongée, on peut accéder à l’ensemble de ses plongées, et non pas juste les 10 dernières. Il est à noter qu’au-dessus de la liste des 10 dernières plongées, se trouve une boîte intitulée ‘Toutes mes plongées’ qui permet d’accéder, de la même façon, à l’ensemble de ses plongées.



La réponse du système est la suivante :



On constate que le système propose en liste l'ensemble des plongées saisies avec les champs suivants :

- Numéro séquentiel de la plongée
- Nom du site de plongée
- Commune du site
- Profondeur max de la plongée
- Durée de la plongée
- Picto d'appréciation de la plongée
- Type d'immersion : exploration, formation (reçue), encadrant, apnée, randonnée subaquatique

Nota : Ce dernier champ est proposé en filtre afin de n'afficher que les immersions de ce type, si désiré.

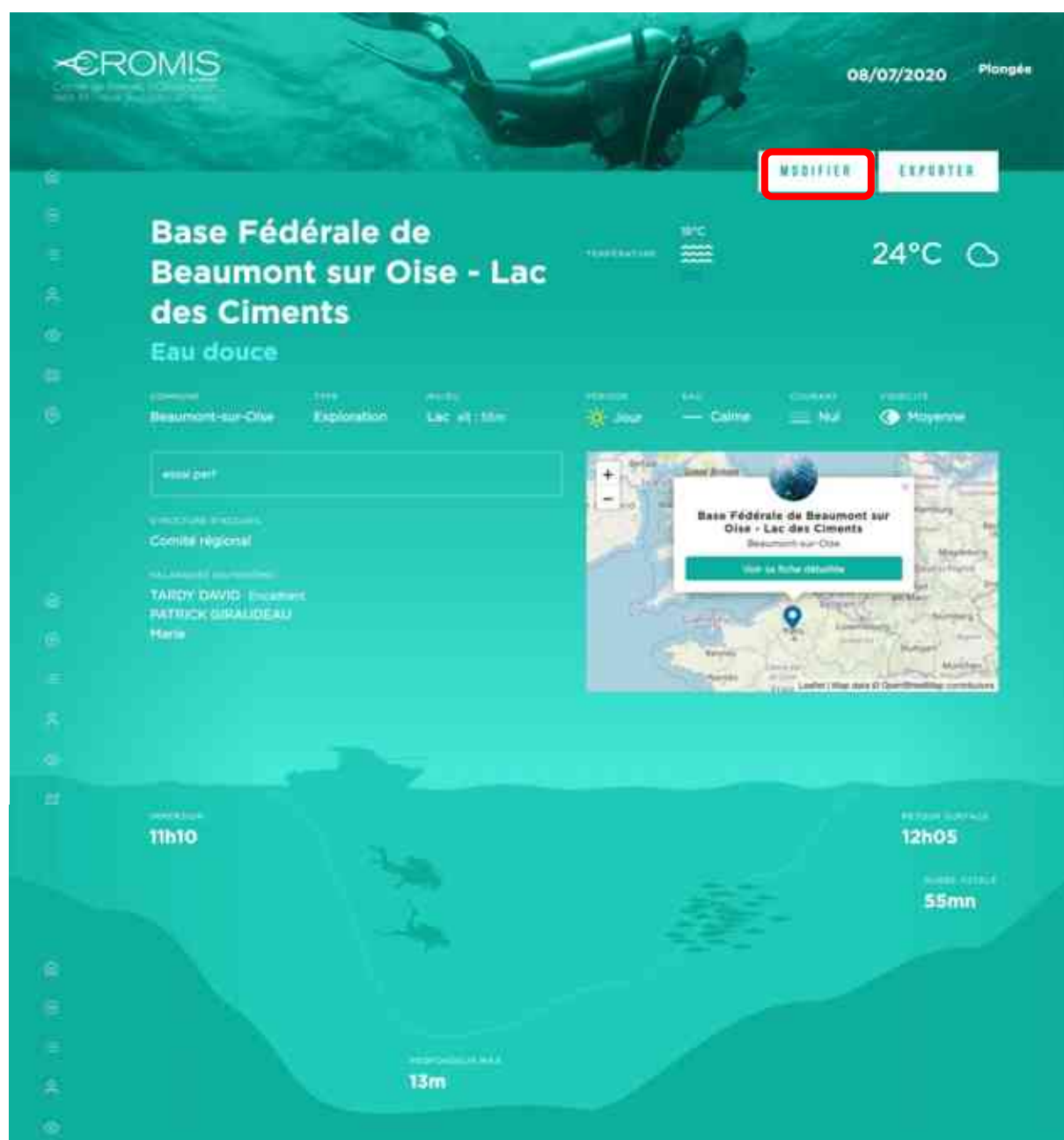
Dans CROMIS, un C apparaît en bout de ligne pour indiquer que cette plongée est une plongée CROMIS et non une plongée standard.



En cliquant sur l'une des lignes du tableau, on peut accéder au détail de la plongée, avec toutes les informations saisies par le plongeur lors de la création de sa plongée :

- Informations sur le site et les conditions de plongée
- La composition de la palanquée
- Le profil de la plongée avec ses paramètres (profondeur, durée, heures, paliers)
- Les équipements utilisés
- Les observations (image et nom des espèces observées)
- Les images et les liens vidéo personnels

Il est à noter que la plongée est accessible en modification à partir de cette page détaillée, en cliquant sur la boîte 'Modifier'.



PALÉO

PROFONDÉUR / ALPES
3m - 2m

TOUTES LES BOUTEILLES
Hono - 12 litres court



COMBINAISON
Humide

CAST
Ski

Mes observations

			
Brochet (<i>Esoc lucius</i>) ↑	Perche-solaire (<i>Lepomis gibbosus</i>) ↓	Perche (<i>Perca fluviatilis</i>) ↓	Bouvlère (<i>Rhodeus amarus</i>) ↓
			
Xanthorie (<i>Xanthoria parietina</i>) ↓	Ver gordien (<i>Gordilidae</i>) ↓		

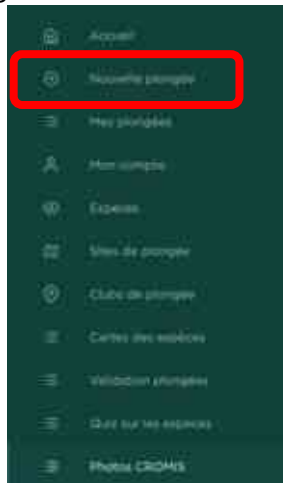
Mes photos et vidéos

3.5 Saisie d'une nouvelle plongée

On peut accéder à cette fonctionnalité par plusieurs voies :

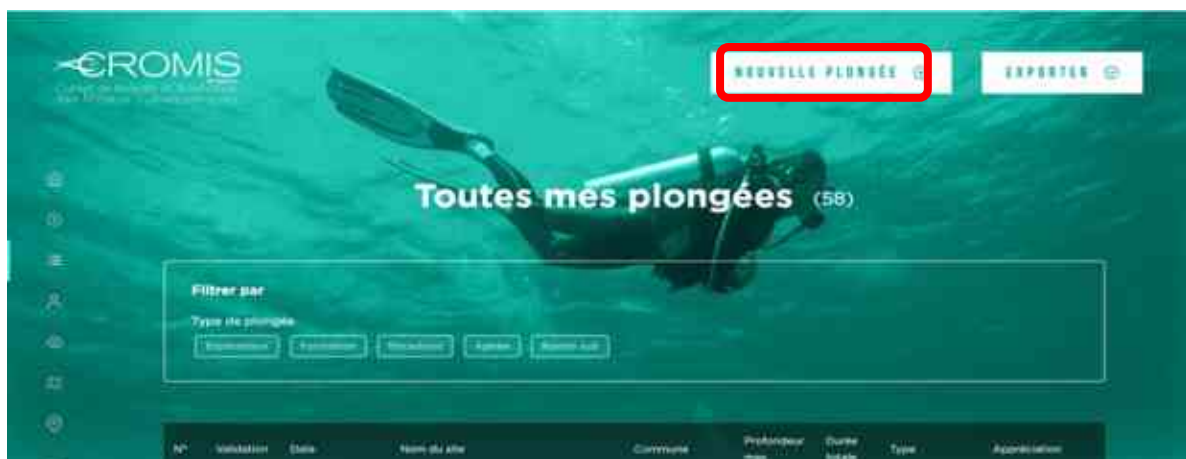
- 1) Soit le menu du carnet de plongée :



- 2) Soit en cliquant sur la boîte 'Nouvelle plongée' sur la page d'accueil de son carnet personnel :



- 3) Soit en cliquant sur la boîte 'Nouvelle plongée' sur la page listant toutes ses plongées :



Dans les trois cas, on obtient l'accès à la page suivante, où l'on peut choisir le type d'immersion désiré : plongée scaphandre, apnée, randonnée subaquatique (ce dernier choix est utilisé pour les randonnées sur estran).



Puis on obtient une page où apparaissent trois boîtes 'Ma plongée', 'Mes observations' et 'Mes photos', qui représentent les trois étapes de la saisie d'une plongée. Le premier onglet, 'Ma plongée', va permettre la saisie de tous les paramètres caractérisant sa plongée : site de plongée, paramètres techniques, équipements, météo, etc.



Conditions de plongée

Température

Extérieure : 0 °C

Eau surface : 0 °C

Eau fond : 0 °C

Période : Jour / Nuit

Eau : Calme / Agitée

Météo

Vitesse : Bonne / Moyenne / Mauvaise

Courant : Nul / Faible / Fort

Commentaire

Paliers
Ajouter un palier

Équipement

Type de bouteille : Mono - 12 litres court

Gaz respirés
Ajouter un Gaz

Combinaison : Humide

Poids (kg) : 1,0 kg

Autres équipements
Ajouter un équipement

Votre commentaire

Appréciation : 😊 😐 😞

[RETOUR À LA LISTE](#)
[ENREGISTRER](#)
[ETAPE SUIVANTE](#)

Cette très longue page comporte plusieurs parties :

1) Caractères généraux :

- Date de la plongée (obligatoire)
- Type de plongée : exploration, formation, encadrant (obligatoire)
- Structure d'accueil : SCA, base fédérale, etc
- Milieu de la plongée : mer, lac, rivière, souterraine, sous-glace, artificiel, carrière, estran
- Le niveau d'expertise, qui fera varier le nombre d'espèces proposées pour les observations en deuxième volet de la saisie. Il est positionné par défaut sur la valeur 'Intermédiaires', mais le plongeur peut le changer pour choisir l'un des autres niveaux : 'Estran', 'Jeunes' ou 'Confirmés'.

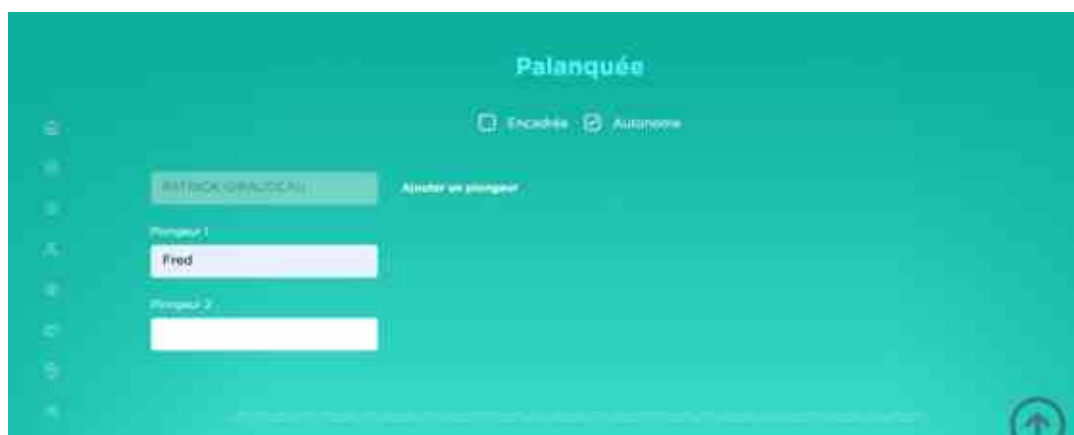
Nota : le niveau 'Pour tous' est réservé au carnet standard et possède un nombre d'espèces situé entre ceux du niveau 'Jeunes' et du niveau 'Intermédiaires'.

- 2) Chapitre concernant le site : il y a quatre options pour saisir un site de plongée :
 - Soit choisir un site dans le champ en auto-complétion sur le nom du site ; quelques caractères suffisent pour obtenir la liste des sites dont le nom porte cette chaîne de caractères
 - Soit choisir le site sur la carte en utilisant ou pas la zone de recherche interne à la carte et les boutons + et - pour zoomer ou dézoomer.
 - Soit créer un nouveau site si on ne trouve pas son site de plongée dans la liste ou sur la carte (cf. §3.6).
 - Soit ne saisir qu'un nom à votre choix dans le champ « Renseignez ce que vous voulez ». Ce champ sera conservé avec votre plongée mais ne créera pas un site de plongée et vous devrez le saisir de nouveau à chaque fois que vous souhaitez le réutiliser.

ATTENTION :

- a) **Il ne faut créer un nouveau site de plongée QUE SI l'on est certain de ne pas l'avoir trouvé sur la carte ou dans la liste du champ en auto-complétion. Tous les sites en doublon seront invalidés par l'administration fédérale de la base des sites.**
- b) **Il est fortement recommandé d'utiliser un nom de site plutôt que de saisir un nom à usage personnel. En effet seuls les noms de sites administrés permettent la composition de statistiques sur les sites, telles que proposées dans le menu du carnet, et celles souhaitées par notre tutelle, le Ministère des Sports, à leur demande. De même les observations ne peuvent être utilisées si elles se rapportent à un lieu non attaché à un site validé.**

- 3) Chapitre concernant la palanquée :
 - Il faut préciser si cette plongée est en autonomie ou encadrée.
 - Si l'on choisit « Encadrée », un champ pour le nom d'encadrant apparaît alors :



Son propre nom est pré-rempli grâce aux informations connues du système depuis la connexion au carnet ; on peut saisir les noms des autres membres de la palanquée, ou pas. Il n'y a aucun contrôle entre ces noms saisis et le fichier fédéral. Il faut cliquer sur « Ajouter un plongeur » autant que de besoin.

4) Chapitre concernant le profil de la plongée :

Les paramètres : profondeur, heure de début, heure de fin sont obligatoires. On peut rajouter plusieurs paliers (temps et profondeur) en cliquant sur « Ajouter un palier » autant de fois que nécessaire.

5) Chapitre concernant les équipements de plongée utilisés :

Aucun champ n'y est obligatoire. On peut saisir :

- Le type de bouteille parmi la liste proposée
- Le type de combinaison parmi la liste proposée
- Le lest

Nota : ces 3 zones peuvent être mémorisées dans votre profil de plongeur (voir §3.11) et ainsi proposées par défaut.

- D'autres pièces d'équipement à votre choix. Cliquer sur « Ajouter un équipement » autant de fois que nécessaire
- Un ou des gaz respirés à choisir entre Air, Nitrox et Trimix.

6) Chapitre « Conditions de plongée » :

Aucun champ n'y est obligatoire. On peut saisir :

- Température extérieure
- Température de l'eau en surface
- Température de l'eau au fond
- Jour ou Nuit
- État de la mer : calme ou agitée
- Un picto météo
- La qualité de la visibilité
- La force du courant

7) Chapitre renfermant les commentaires et son appréciation :

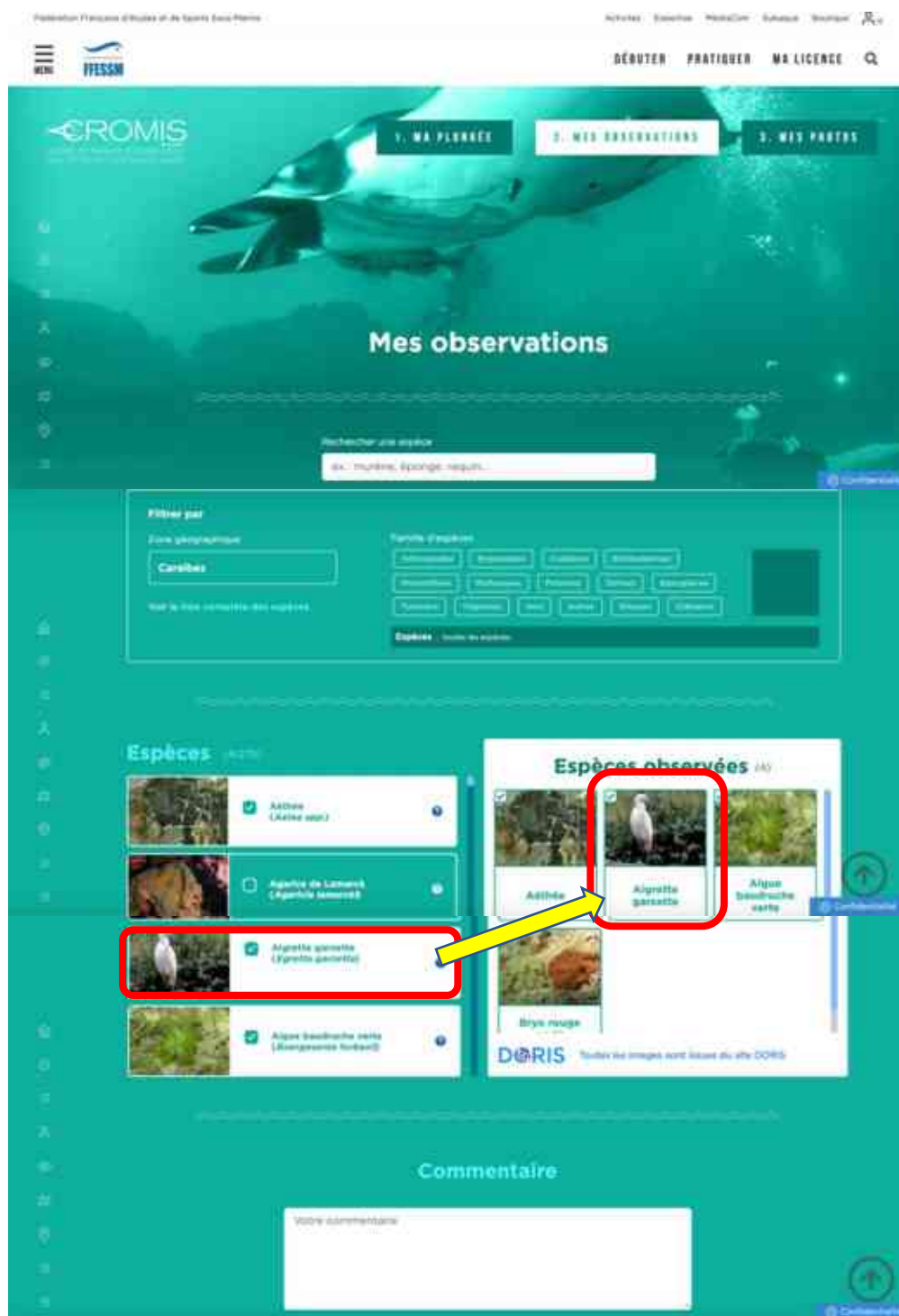
- Un champ commentaires est à disposition du plongeur pour tous types de remarques à usage personnel

- Un picto Smiley pour résumer son impression générale de la plongée

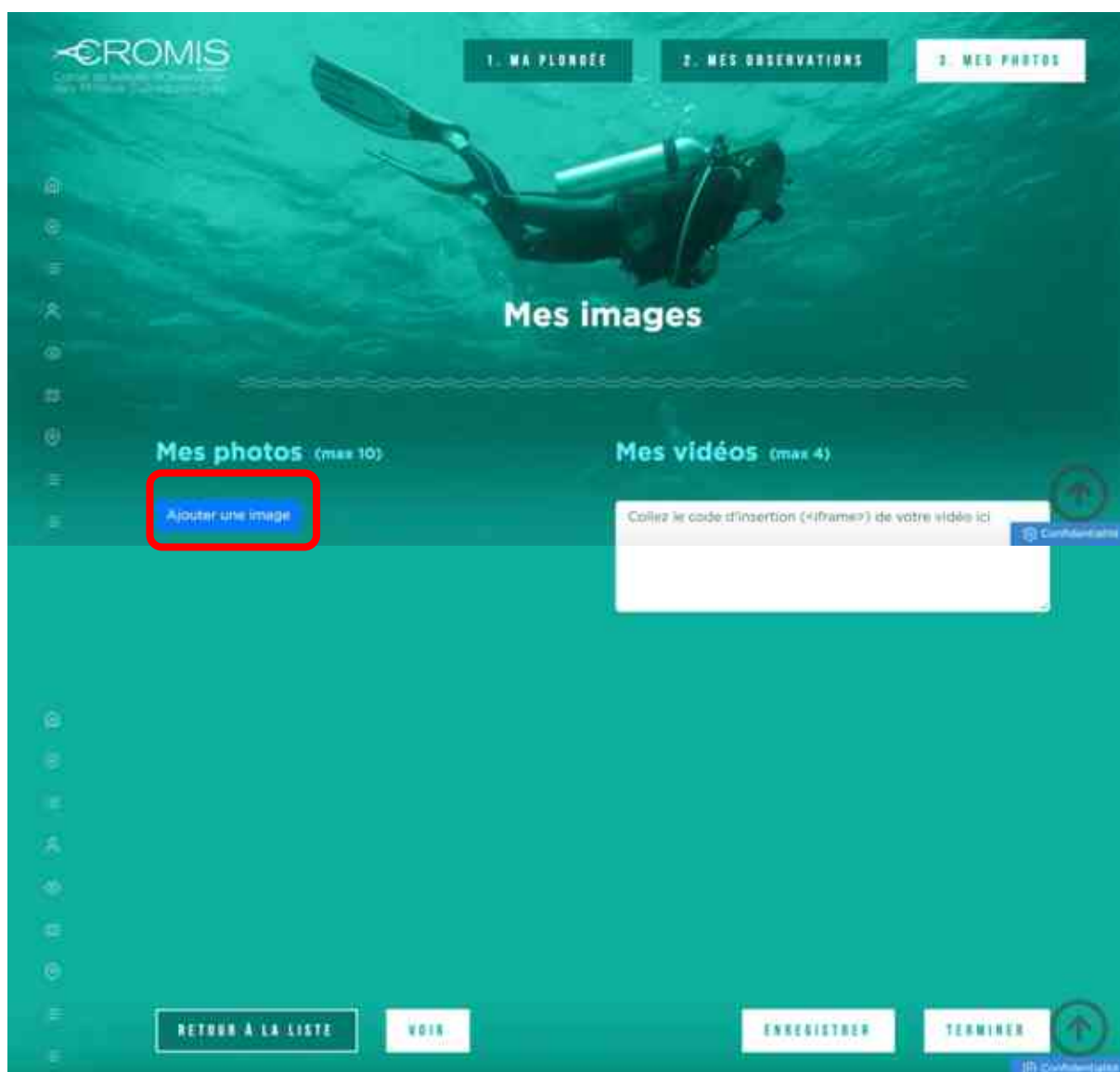
Nota : en cas de promenade sur estran, cliquer sur la photo « Rando sub. » puis choisir « Estran » dans le champ Milieu. Les sites sur estran sont également repérés comme tels.

Une fois terminée la saisie sur cet onglet, on peut passer à la partie « Mes Observations » en cliquant sur la boîte 'Étape Suivante', soit conclure la saisie de cette plongée en cliquant sur la boîte 'Enregistrer'.

Le deuxième onglet de saisie, celui des observations, se présente ainsi :



En cliquant sur 'Enregistrer' on termine la saisie, et en cliquant sur 'Étape Suivante', on peut passer au troisième et dernier onglet de la saisie d'une plongée : 'Mes Photos'. Cette dernière page se présente ainsi :



On peut charger jusqu'à 10 images en plongée CROMIS. Les images sont reformatées au moment du téléchargement afin de ne pas occuper trop de volume sur le serveur (format HD 1080x720).

Au bout de 10 images téléchargées, le bouton 'Ajouter une image' devient inopérant.

On peut aussi saisir, dans le cadre de droite, 4 iframes de vidéos stockées sur Vimeo, Youtube, etc.

Voici le déroulement du téléchargement d'une image :



On clique sur la boîte 'Ajouter une image' et alors plusieurs champs se présentent :

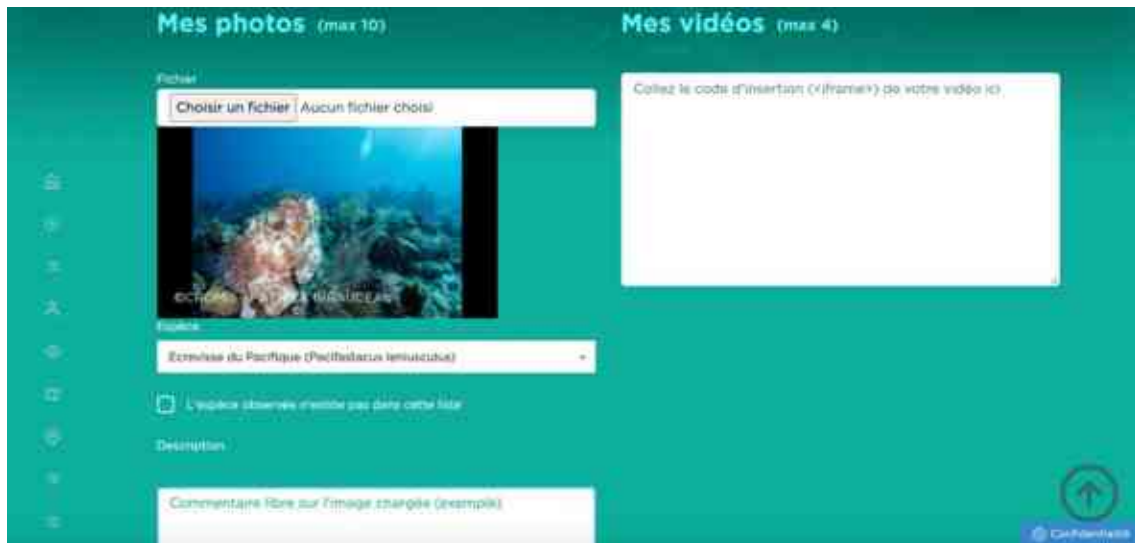


On choisit une image, on saisit un nom d'espèce proposé dans une zone en auto-complétion sur le nom commun ou le nom scientifique et un commentaire à destination du valideur si nécessaire, ou à usage personnel, et un indicateur jour/nuit (renseigné par défaut par la valeur qui a été éventuellement saisie sur le premier onglet).

On peut aussi cocher la case 'L'espèce observée n'existe pas dans cette liste' s'il s'agit de la première observation de l'espèce dans un bassin ou d'une espèce inconnue dans la liste des espèces proposées. Alors, la zone en auto-complétion de saisie du nom d'espèce devient une zone en saisie libre. Le plongeur peut y rentrer ce qu'il propose comme nom scientifique, et peut ajouter des explications pour le valideur dans le champ 'Commentaires'.

On peut effectuer ce chargement à 10 reprises en cliquant sur la boîte 'Ajouter une image' autant de fois que nécessaire.

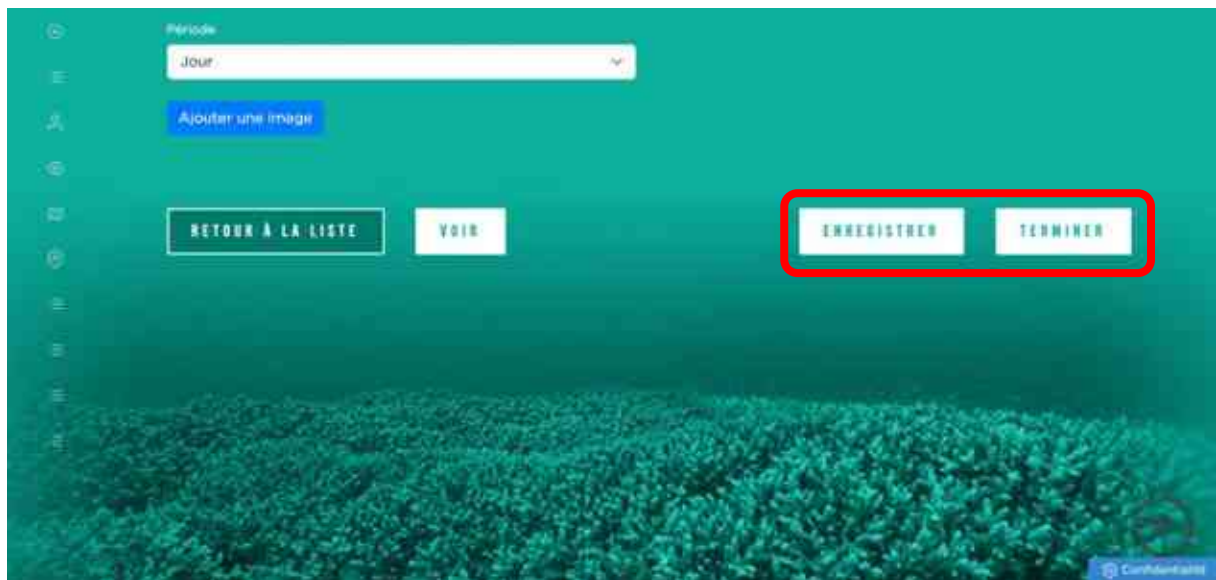
En mode modification, la page de chargement des images se présente ainsi :



Les images chargées en création apparaissent en vignette.

On peut alors en ajouter de nouvelles au-dessous. Si les premières images chargées en création avaient été validées, les nouvelles seront proposées également aux valideurs dans un nouveau message.

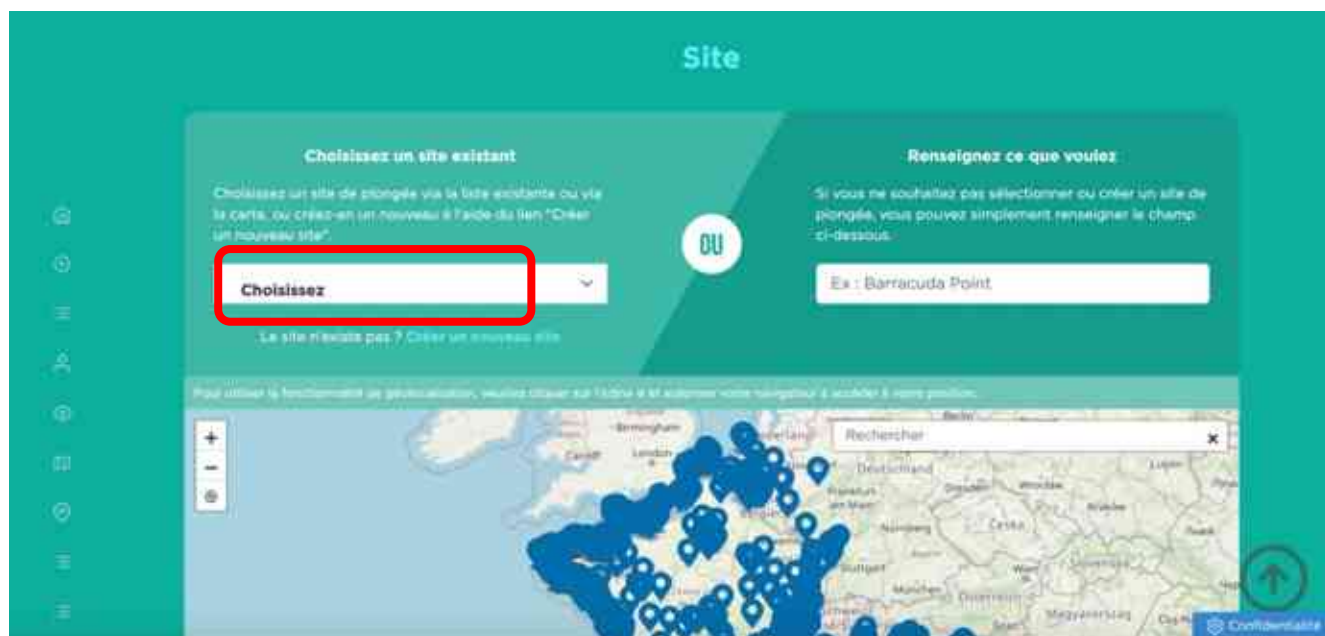
On termine la saisie en cliquant sur 'Enregistrer' ou 'Terminer' qui nous fera revenir à la consultation de la plongée. Cliquer sur 'Retour à la liste' ne permet pas l'enregistrement des dernières modifications faites sur cette page.



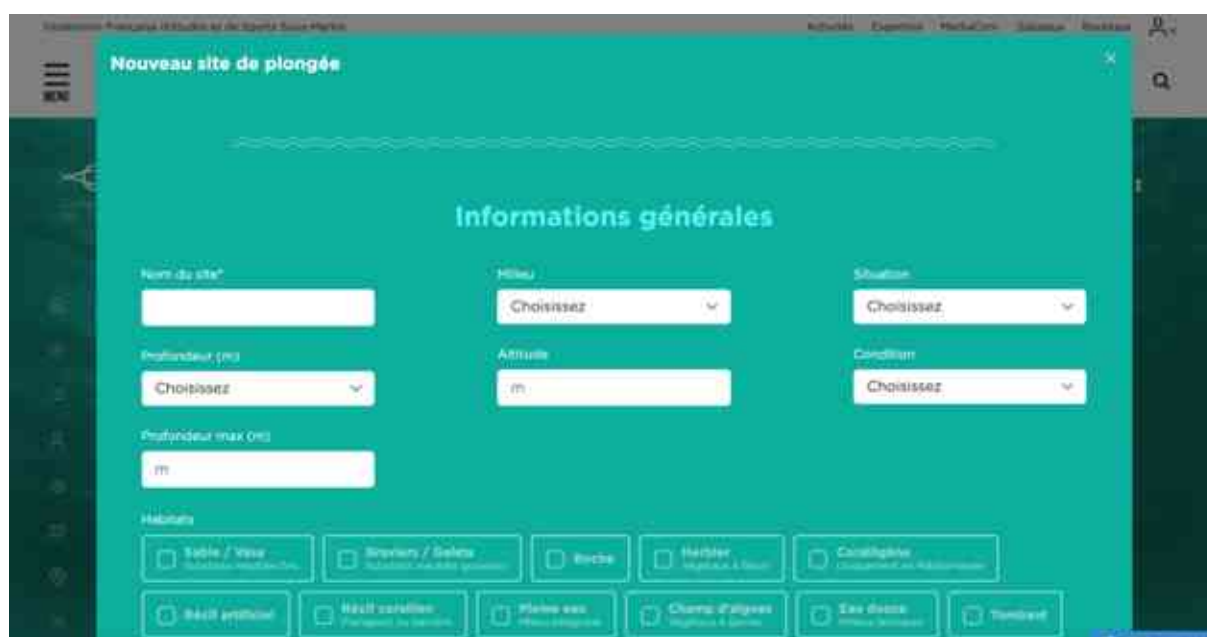
3.6 Création d'un nouveau site

Lors de la création d'une nouvelle plongée, on peut créer un nouveau site de plongée, **si l'on est sûr de n'avoir pas trouvé le site sur la carte ou dans la liste.**

On clique sur la ligne en bleu clair « Créer un nouveau site » :



Une fenêtre s'ouvre alors, se présentant ainsi :



Sau / Pédales

Grotte / Arche / Tunnel

Plateau Rochoux

Passe

Séoul

Autre

Spéc

Localisation

Zone géographique

Ville la plus proche

Pays

Région

Département

Choisissez

Choisissez

Choisissez

Choisissez

Latitude*

Latitude DMS (Degrés, Minutes, Secondes)

Longitude*

Longitude DMS (Degrés, Minutes, Secondes)

Ex : 4.16228

N

Ex : 4

Ex : 06

Ex : 58.2

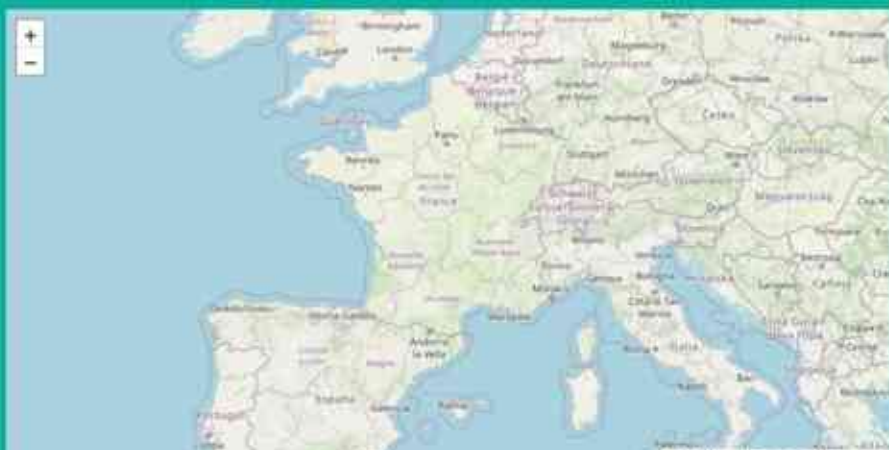
Ex : 118.628792

E

Ex : 118

Ex : 37

Ex : 48.3



Conditions d'accès

Liens vers la réglementation

Ex : <https://fressm.fr/>

Accès réglementé ?

Site aménagé ?



Cette longue page se décompose en plusieurs parties :

1) La partie 'Informations générales' ; on y saisit :

- Le nom du site (voir les consignes générales de création de nom sur les recommandations fédérales)
- La zone de profondeur principale, la profondeur maxi
- Le milieu (mer, souterrain, lac, rivière, artificiel, sous-glacé, carrière, estran)
- La situation (au large, départ du bord, sentier sous-marin)
- La condition (facile ou expert)
- L'altitude (pour les sites d'eau intérieure).

2) La partie des 'habitats' :

18 habitats sont proposés. Ils couvrent la totalité de ce qui peut être rencontré en plongée. On peut en choisir plusieurs par site. Plus on en précise et plus la description du site sera utile aux autres plongeurs. Par exemple, préciser la nature du fond sur lequel repose une épave.

3) La partie 'Localisation' qui comporte l'ensemble des renseignements d'ordre géographique :

- La zone géographique ou le bassin. Attention, pour un site d'eaux intérieures, le bassin est 'Eau douce' quelle que soit la région où se trouve le site. C'est à partir de cette zone que les espèces observées sont proposées au plongeur lors de la saisie d'une plongée.
- Ville la plus proche : commune à l'aplomb du site ou la plus proche qui peut être identifiée par le plongeur. Ce n'est pas forcément la ville de départ du bateau de plongée. Il faut être le plus précis possible.
- Pays : choisir le pays dans la liste proposée
- Région : choisir la région dans la liste des régions françaises proposées
- Département : indiquer le nom du département (Finistère, Var, etc) en France ou de l'organisation administrative à l'étranger (province, canton, etc).

- La longitude et la latitude par trois méthodes différentes :
 - Soit en saisissant les coordonnées en décimales
 - Soit en entrant les valeurs en degrés, minutes et secondes et elles seront traduites en décimales par le système
 - Soit en pointant le plus précisément possible un point sur la carte, ce qui générera les coordonnées décimales. Pensez à zoomer sur la carte pour être précis.

4) La partie 'Conditions d'accès' :

On y renseigne une URL vers une page web contenant des informations de réglementation sur le site (exemple : lien vers le site web d'un Parc Régional).

On y indique également si le site est aménagé (bouées de mouillage, ponton de mise à l'eau,...) ou d'accès règlementé (accès payant, zone protégée,...). Quand on coche une des checkboxes, une fenêtre s'ouvre sur la page afin de saisir des informations complémentaires sur le sujet.

5) La partie 'Descriptif du site' :

On y renseigne les types d'activités pour lesquels le site est adapté : plongée, apnée, randonnée subaquatique.

Puis on y saisit aussi ses commentaires pour la description du site, les points d'intérêt et les aspects de sécurité (courant, trafic, ...), ainsi qu'un lien vers un site web porteur d'informations complémentaires (histoire d'une épave du site par exemple).

Puis on peut ajouter des images illustratives du site. **Elles ne doivent comporter aucun aspect personnel.**

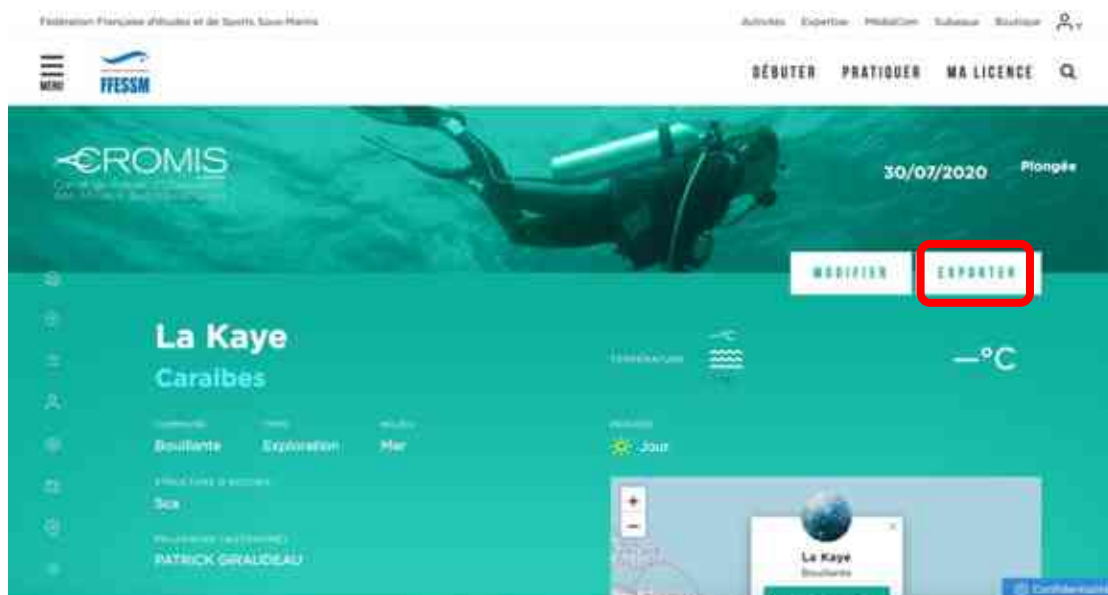
ATTENTION :

- 1) **Il est recommandé de prendre le temps nécessaire pour compléter le maximum de zones de ce formulaire car la base des sites est d'intérêt collectif et communautaire. Plus les données seront riches et vérifiées et plus elles seront utiles à un grand nombre de plongeurs.**
- 2) **Cette base des sites est modérée par des administrateurs qui valident les informations et éventuellement les corrigent. S'ils rencontrent un doublon avec un site existant, ils devront invalider l'un des deux sites, le moins bien renseigné en règle générale.**
- 3) **Une fois le site créé il n'est visible et utilisable que par son créateur jusqu'à ce que le site soit validé. S'il est invalidé par un modérateur, le site continuera d'exister et restera accroché aux plongées pour lesquelles il a été utilisé, mais il n'apparaîtra ni dans la recherche par auto-complétion des sites ni sur la carte des sites de plongée.**
- 4) **Une fois le site créé par un plongeur, il n'y a plus d'accès pour le modifier. Seuls les modérateurs auront cette capacité.**

3.7 Edition d'un carnet de plongée

Il est possible d'éditer un carnet de plongée sous format pdf, donc imprimable ou conservable sous forme numérique. Deux options existent :

- Soit éditer un carnet concernant une seule plongée, celle en consultation, en cliquant sur la boîte 'Exporter'



- Soit un éditer un carnet complet en cliquant sur le choix 'Toutes les plongées' dans le menu du carnet de plongée puis en cliquant sur la boîte 'Exporter'. Ce carnet contiendra toutes les plongées saisies par le plongeur connecté dans le carnet fédéral.



Voici un exemple pour les deux pages d'une plongée CROMIS :

Plongée N°xxx du 13/04/2019 à 15h00
Site : Tiboulou du Frioul
Marseille, France - Méditerranée

Durée : 40 mn - Profondeur : 23 m - Paliers : 3 mn à 3 m

Formation - Encadrée - Encadrant : xxxxxxxx
Palanquée : xxxxxxxx - yyyyyyyyyy - zzzzzzzzzzzz
Structure d'accueil : SCA

Jour – Mer calme – Courant nul – Visibilité moyenne - Temp. air : 26°C – Temp. mer : 17°C
Bloc : Mono 12l court - Combinaison : humide - Lest : 5 kg - Equipements : xxxxxxxxxx
Gaz : Nitrox 32

Observations : ☹ *Il ne faisait pas chaud*

	Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy		Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy
	Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy		Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy
	Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy		Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy
	Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy		Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy
	Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy		Espèce : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx Commentaires : yyyyyyyyyy yyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyyy







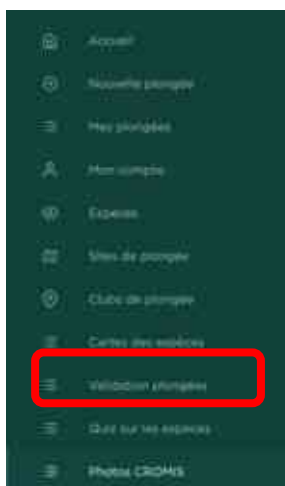
Page 4

Edition du 13 mars 2020 pour Patrick Giraudeau

3.8 Cartes des espèces (Recherche par lieu ou par espèce)

Il est possible pour tous les plongeurs connectés au carnet de plongée et à CROMIS d'utiliser des consultations sur les observations saisies dans le carnet standard et CROMIS.

Pour cela il faut cliquer sur le choix « Cartes des espèces » dans le menu du carnet de plongée (on va effectivement obtenir des cartes en réponse aux recherches) :



On obtient alors la page suivante qui est dominée par deux boîtes mitoyennes : 'Recherche par lieu / zone' et 'Recherche par espèce'. Il faut cliquer sur l'une des deux en fonction des informations recherchées.



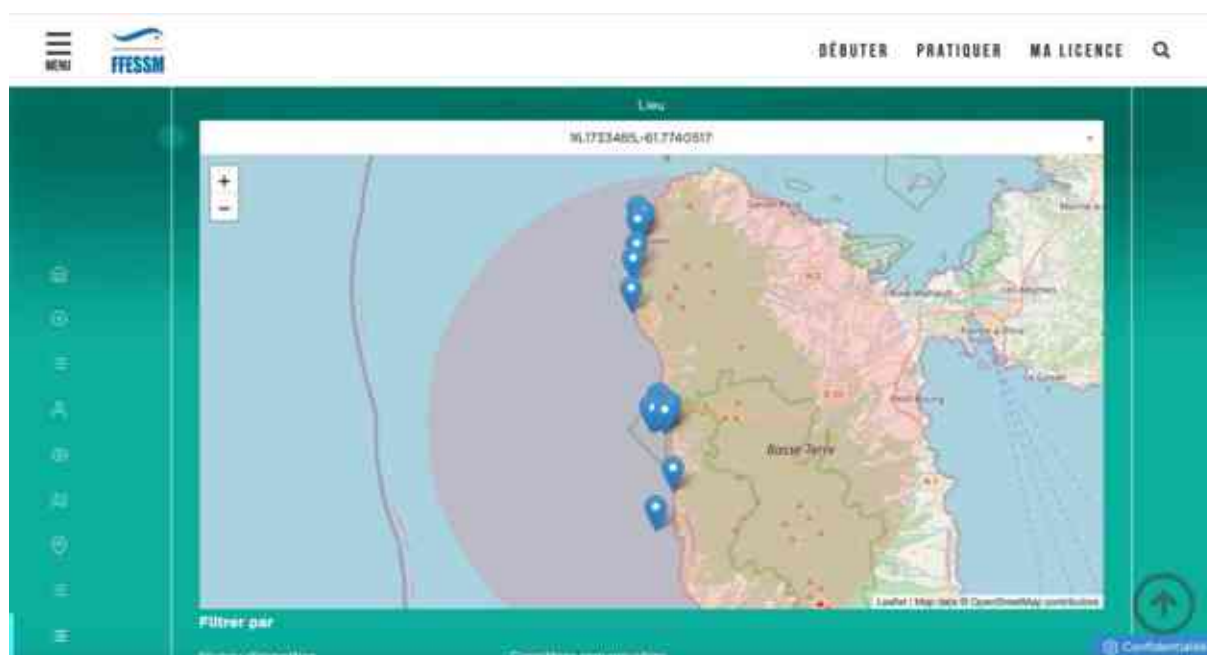
La 'Recherche par lieu / zone' permet au plongeur de sélectionner un lieu dans la carte et d'obtenir la liste des sites de plongée possédant des observations dans un rayon de 20 km autour de ce lieu, la position des sites sur la carte et les espèces observées sur ces sites. S'y ajoutent des filtres par niveau de complexité et caractères remarquables, puis par embranchement et site.

La 'Recherche par espèce' permet au plongeur de visualiser, pour une espèce, la carte d'un bassin sélectionné avec l'ensemble des sites validés où cette espèce a été observée (les boutons des sites prennent des couleurs variées en fonction du nombre d'observations), la liste de ces sites et des informations détaillées d'un site par clic sur le bouton dans la carte.

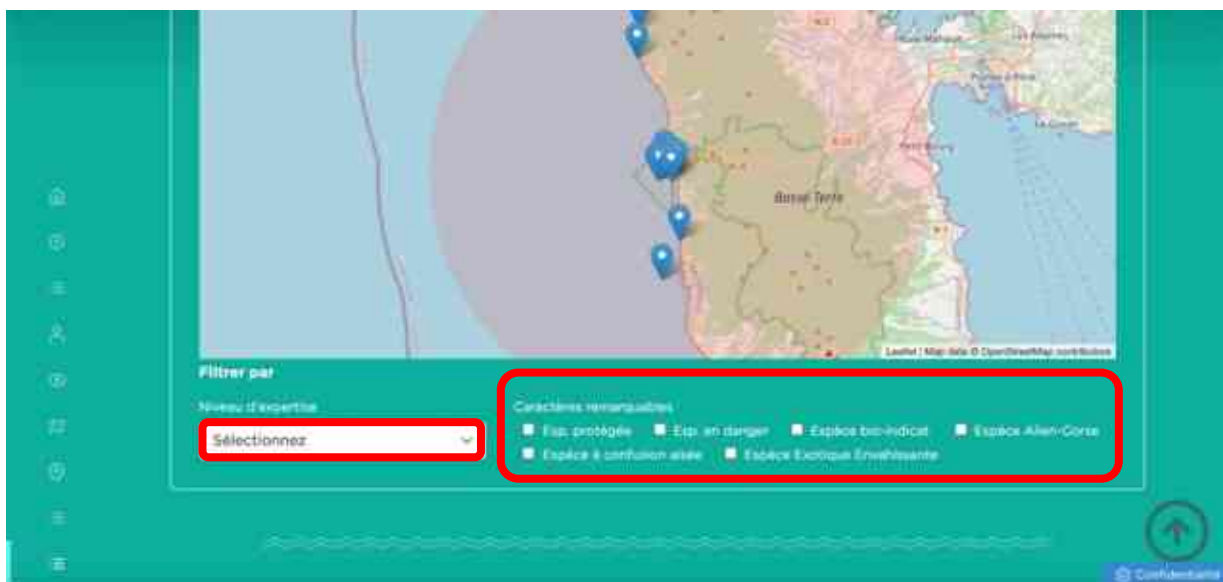
A. Recherche par lieu



Le choix d'un lieu comme Malendure en Guadeloupe, saisi dans le premier champ, nous fournit une carte centrée sur Malendure avec un rond coloré de 20 km de diamètre.

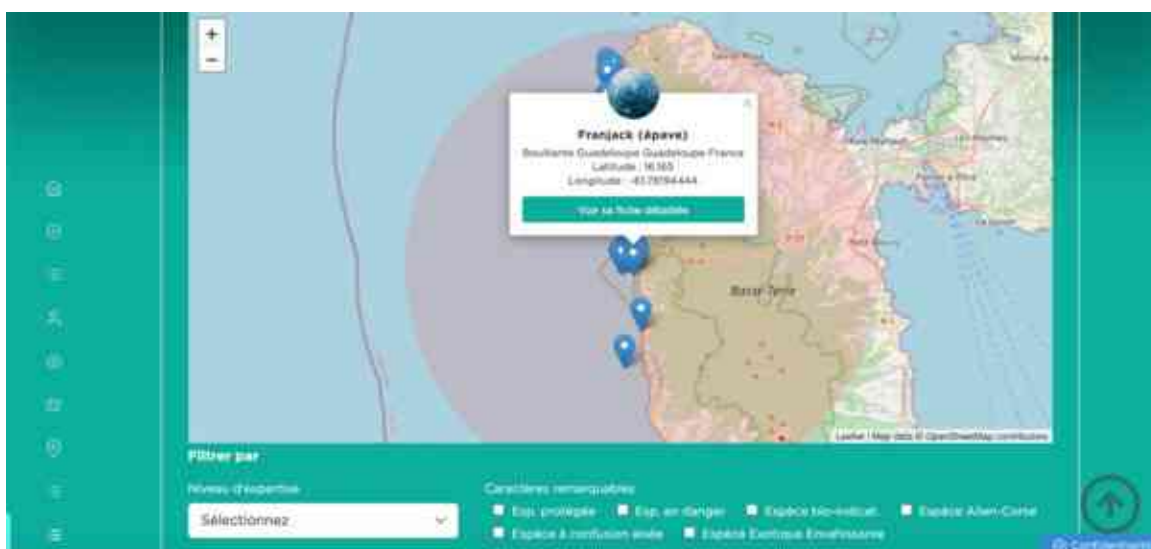


Il apparaît aussi des filtres sur le niveau d'expertise souhaité et les caractères remarquables des espèces (optionnels).



Ces sites possèdent au moins une observation et correspondent aux éventuels filtres : les espèces observées sont d'un niveau de complexité au moins égal au niveau sélectionné et/ou les espèces observées portent le ou les caractères remarquables sélectionnés (exemple : espèce protégée).

Comme dans la consultation des sites de plongée, il est possible de cliquer sur un bouton de site et d'obtenir une petite fenêtre avec le nom et la commune puis la capacité d'afficher les détails de ce site en cliquant sur la boîte bleue.



Cette carte est suivie d'un tableau listant les sites de plongée montrés sur la carte, avec des renseignements géographiques, les habitats, la profondeur et le nombre de plongées avec observations (critère de tri du tableau).

Niveau d'expertise
Sélectionnez

Critères remarquables
☐ Esp. protégée ☐ Esp. en danger ☐ Espèce bio-indicat. ☐ Espèce Allen-Corbe
☐ Espèce à confusion aisée ☐ Espèce Exotique Envahissante

Liste des sites de plongée autour du lieu choisi

Nom du site	Latitude / Longitude	Pays	Région	Département	Commune	Habitats (Infos)	Profondeur max (en m)	Nombre de plongées
Franjack (Epave)	16.365 -61.78194444	France	Guadeloupe	Guadeloupe	Bouillante	Sable / Vase, Epave	21	5
La Keye	16.36972222 -61.77777778	France	Guadeloupe	Guadeloupe	Bouillante	Sable / Vase, Herbier, Récif corallien	14	1
Pointe Barracuda	16.3675 -61.7925	France	Guadeloupe	Guadeloupe	Bouillante	—	60	1
Pointe Paul Thomas	16.286157940876 -61.80118177437	France	Guadeloupe	Guadeloupe	Deshales	Sable / Vase, Herbier, Récif	20	1

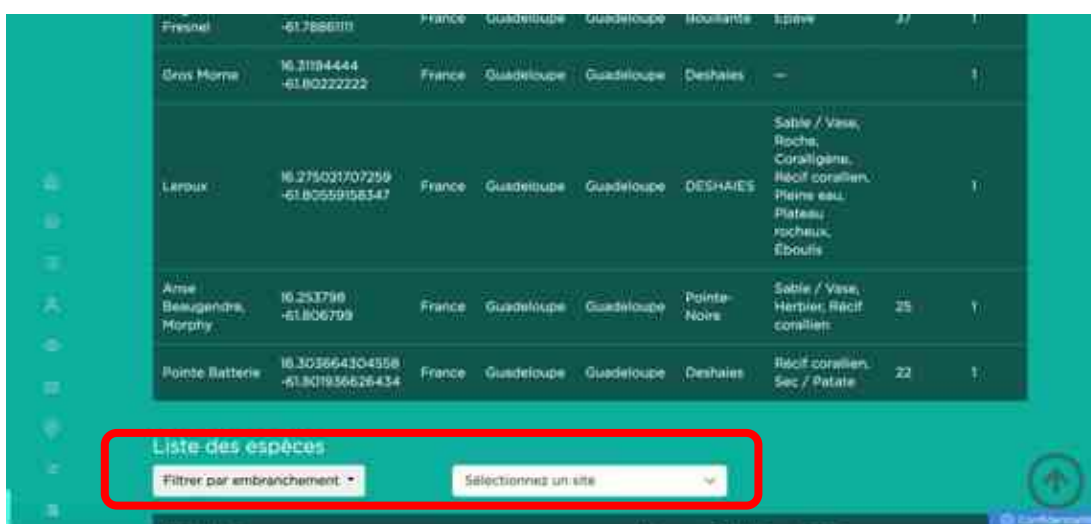
Nota : on peut obtenir des informations détaillées sur les habitats en cliquant sur le mot 'Infos' dans l'entête du tableau, dans la colonne des habitats. On obtient la page ci-dessous :



Sous ce premier tableau des sites sont affichés deux filtres :

- Un premier listant les embranchements
- Un second sur les sites sélectionnés et apparaissant dans le premier tableau.

On peut alors décocher les checkboxes de certains embranchements pour obtenir une liste des espèces plus réduite et/ou choisir un site pour ne plus lister que les espèces observées sur ce site.



Cette liste d'espèce apparaît dans le dernier tableau de la page :

Liste des espèces

Filtrer par embranchement Sélectionnez un site

Embranchement (Info)	Nom commun	Nom scientifique	Code INPN	Caractères remarquables	Nombre d'observations	Image et Fiche DORIS
Poissons	Ange français	<i>Pomacanthus paru</i>	425273		14	
Poissons	Grand barracuda	<i>Sphyrna barracuda</i>	425719		12	
Poissons	Vivaneau queue jaune	<i>Ocyurus chrysurus</i>	425017		12	
Cnidaires	Corail-fleur épineux	<i>Plusia angulosa</i>	526295		71	

On peut consulter, par ligne, l'embranchement, le nom commun et le nom scientifique de chaque espèce, le code INPN, les pictos des éventuels caractères remarquables, le nombre d'observations sur ces sites pour cette espèce (critère de tri du tableau).

On observe aussi l'image de l'espèce avec un lien vers la fiche DORIS correspondante lorsque l'on clique sur cette image.



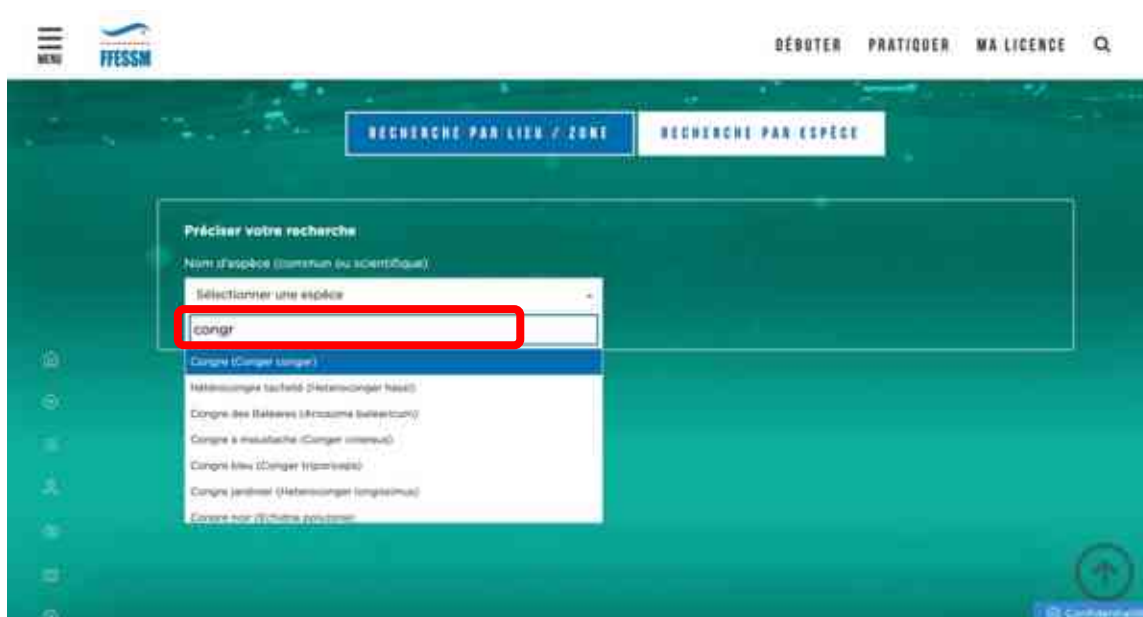
Nota : on peut obtenir des informations détaillées sur les embranchements en cliquant sur le mot 'Infos' dans l'entête du tableau des espèces, dans la colonne des embranchements (cadre rouge). On obtient la page ci-dessous :



Note importante : les filtres de cette recherche n'ont d'action que sur les tableaux se situant en-dessous d'eux, c'est-à-dire que les filtres 'Niveau d'expertise' et 'Caractères remarquables' ont un effet sur les sites et les espèces alors que les filtres 'Embranchements' et 'Site' n'agissent que sur les espèces.

B. Recherche par espèce

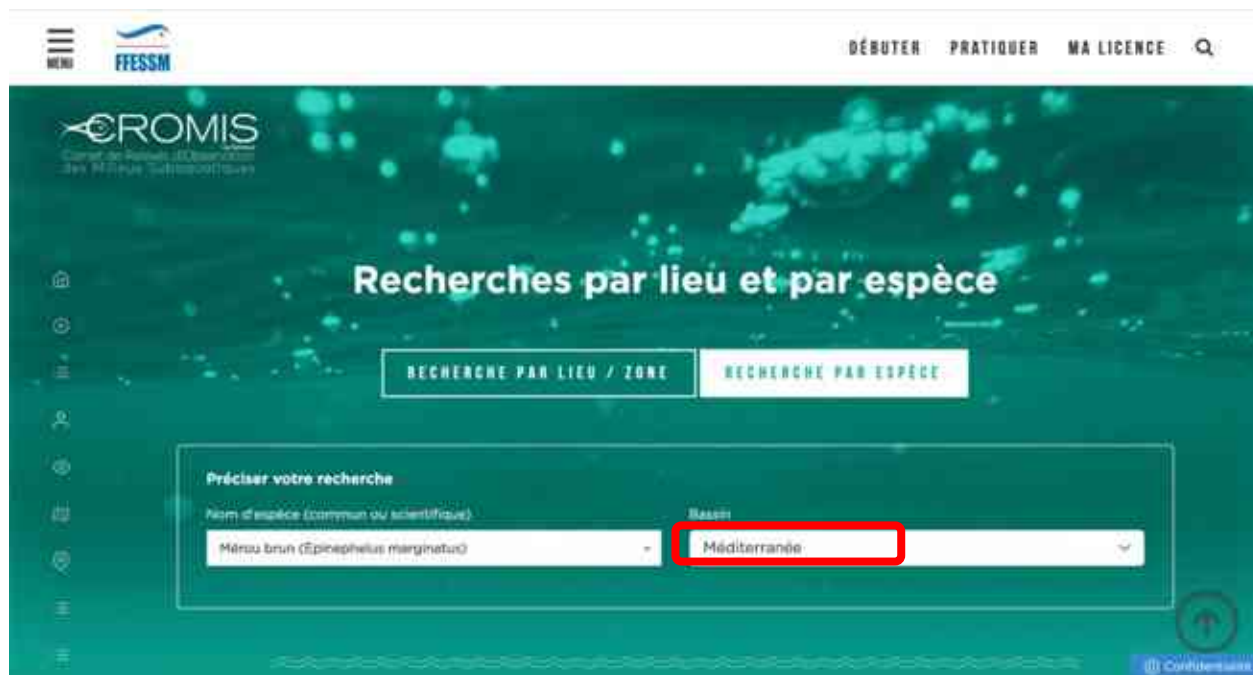
Après avoir cliqué sur la boîte correspondante en haut de la page d'accueil, on peut saisir des valeurs dans deux champs obligatoires, en deux temps :



- 1) Le nom de l'espèce recherchée. La zone est en auto-complétion sur les espèces connues, que cela soit par le nom commun/vernaculaire ou le nom scientifique. Le champ propose une liste dont les noms comportent la chaîne de caractère saisie, sur l'un des deux noms,

PUIS

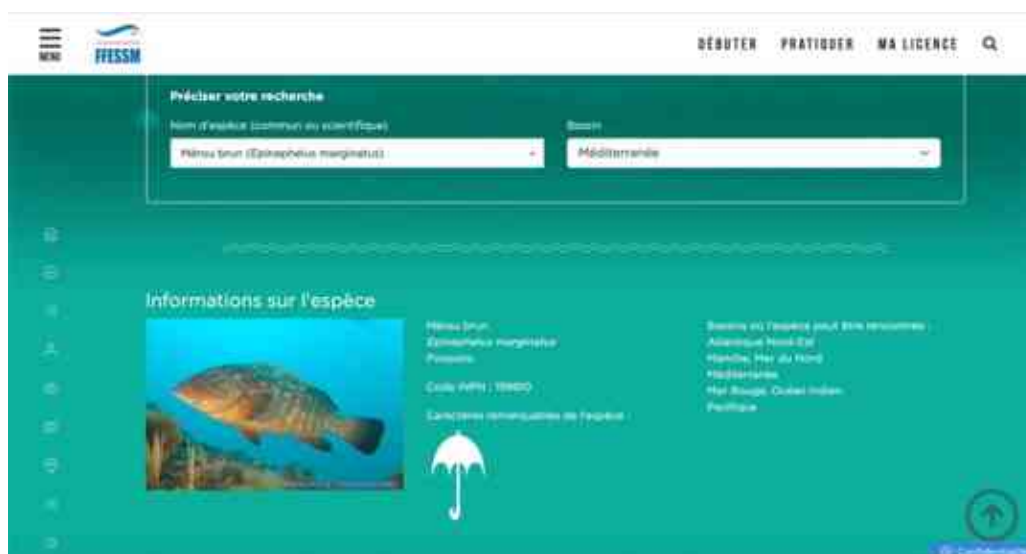
- 2) Le bassin choisi parmi la liste des bassins proposés. Cette liste n'est composée que des bassins où l'espèce est présente selon la fiche DORIS.



The screenshot shows the CROMIS search interface. At the top, there is a navigation bar with 'DÉBUTER', 'PRATIQUER', and 'MA LICENCE'. The main header reads 'Recherches par lieu et par espèce'. Below this, there are two tabs: 'RECHERCHE PAR LIEU / ZONE' and 'RECHERCHE PAR ESPÈCE'. The 'RECHERCHE PAR ESPÈCE' tab is active. In the search form, the 'Nom d'espèce (commun ou scientifique)' field contains 'Mérou brun (Epinephelus marginatus)'. The 'Bassin' dropdown menu is open, showing 'Méditerranée' selected. The background of the interface features a green and blue underwater scene with bubbles.

Le système renvoie alors toutes les informations disponibles dans le système au sujet de l'espèce recherchée :

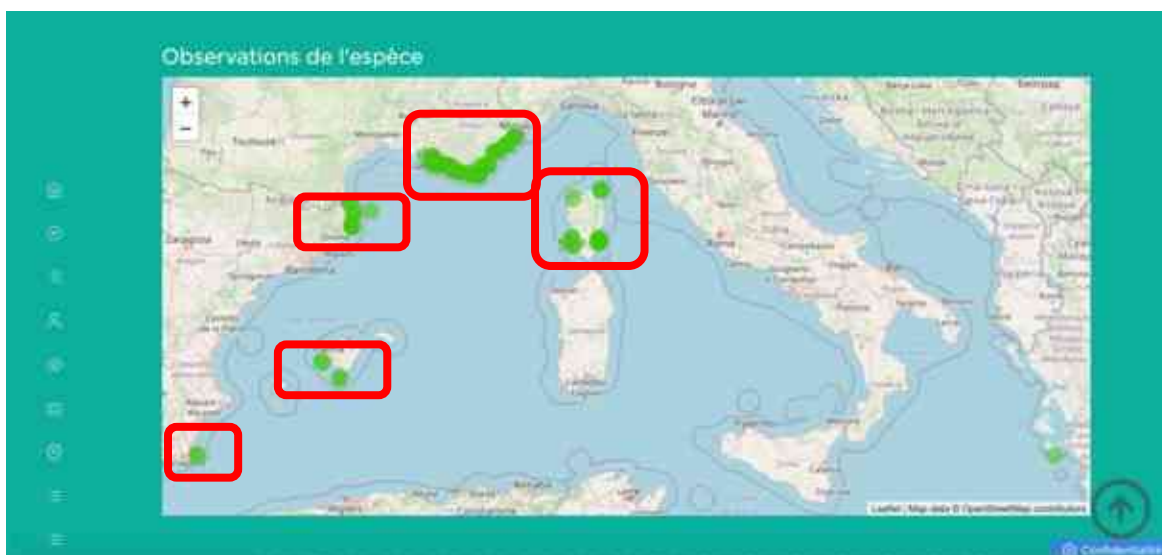
- Nom vernaculaire
- Nom scientifique
- Code INPN
- Caractères remarquables
- Bassins de présence



The screenshot shows the results page for the search of 'Mérou brun'. The page is titled 'Informations sur l'espèce'. On the left, there is a photograph of a brown wrasse (Mérou brun). To the right of the photo, the following information is displayed: 'Nom vernaculaire : Mérou brun', 'Nom scientifique : Epinephelus marginatus', 'Code INPN : 1980', and 'Caractères remarquables de l'espèce :'. Below this information, there is a small icon of an umbrella. On the right side of the page, there is a list of 'Bassins où l'espèce peut être rencontrée : Atlantique Nord-Est, Manche, Mer du Nord, Méditerranée, Mer Rouge, Océan indien, Pacifique'. The background of the interface features a green and blue underwater scene with bubbles.

- Image cliquable pour obtenir la fiche DORIS de cette espèce

Le système renvoie également une carte montrant le bassin choisi, éventuellement réduite à une seule partie du bassin si celle-ci est la seule possédant des sites portant des observations de l'espèce en cause.



Cette carte montre des points de couleur, représentant chaque site où au moins une observation de l'espèce a eu lieu. Selon le nombre d'observations, les points seront de couleurs différentes, selon le tableau suivant :

Couleur du point	Nombre d'observations de l'espèce sur le site
Vert	1-10
Jaune	11-50
Orange	51-200
Rouge	201-500
Noir	+ de 500

Ces valeurs ne sont pas paramétrables en backoffice et ne peuvent être changées (très facilement) que par l'intervention d'un programmeur.

Voici un exemple (jaune) d'une espèce avec plus de 10 observations sur un même site (le congre dans le bassin d'Arcachon) :



La carte est suivie d'un tableau comportant la liste des sites apparaissant sur la carte.

Sites où l'espèce a été observée

Nom du site	Nombre d'observations	Ville proche	Département	Région	Pays
Saint Yves	33	Arcachon	Gironde	Nouvelle-Aquitaine	France
Sablonneys	16	La Teste de Buch	Gironde	Nouvelle-Aquitaine	France
Les deux digues	14	Le Pyla/mer	Gironde	Nouvelle-Aquitaine	France
La Roche Velaine (épave)	13	Arcachon	Gironde	Nouvelle-Aquitaine	France
Le Jean-Pierre	11	Arcachon	Gironde	Nouvelle-Aquitaine	France
Le Bateau en ciment	11	Le Pyla/mer	Gironde	Nouvelle-Aquitaine	France
Tombant de la Vigne	5	Cap Ferret	Gironde	Nouvelle-Aquitaine	France

Les données suivantes y sont affichées :

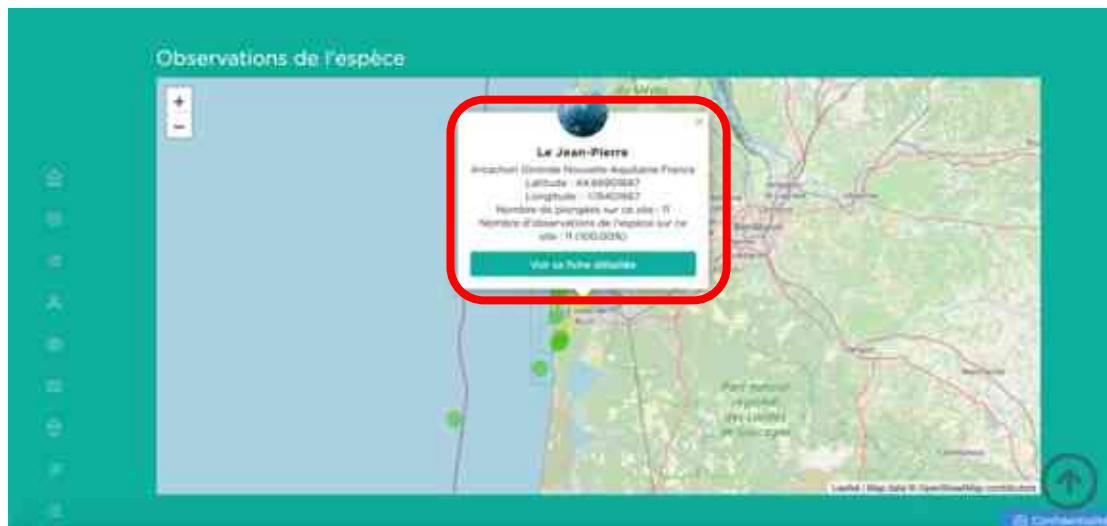
- Nom du site
- Nombre d'observations (critère de tri du tableau)
- Ville la plus proche
- Département, Région et Pays

Si l'on clique sur l'un des boutons représentant un site sur la carte, alors s'ouvre une fenêtre comportant les informations suivantes :

- Nom du site
- Ville proche
- Département
- Région
- Pays
- Longitude et latitude
- Nombre de plongées sur ce site
- Nombre d'observations de l'espèce sur ce site

- Pourcentage d'observations vs le nombre de plongées. Exemple : s'il y a eu 25 plongées avec relevé sur ce site et que l'espèce y a été observée 5 fois, le pourcentage affiché sera alors de 20%.

On peut voir la fiche détaillée du site en cliquant sur la boîte 'Voir sa fiche détaillée'.



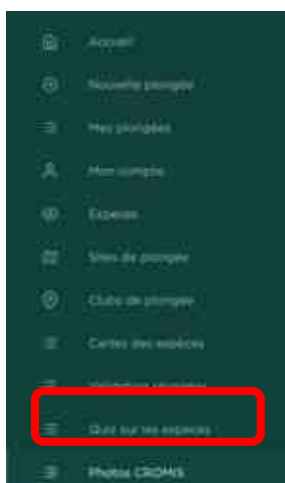
Voici un autre exemple avec le poulpe commun en Méditerranée après zooming sur la région de Marseille :



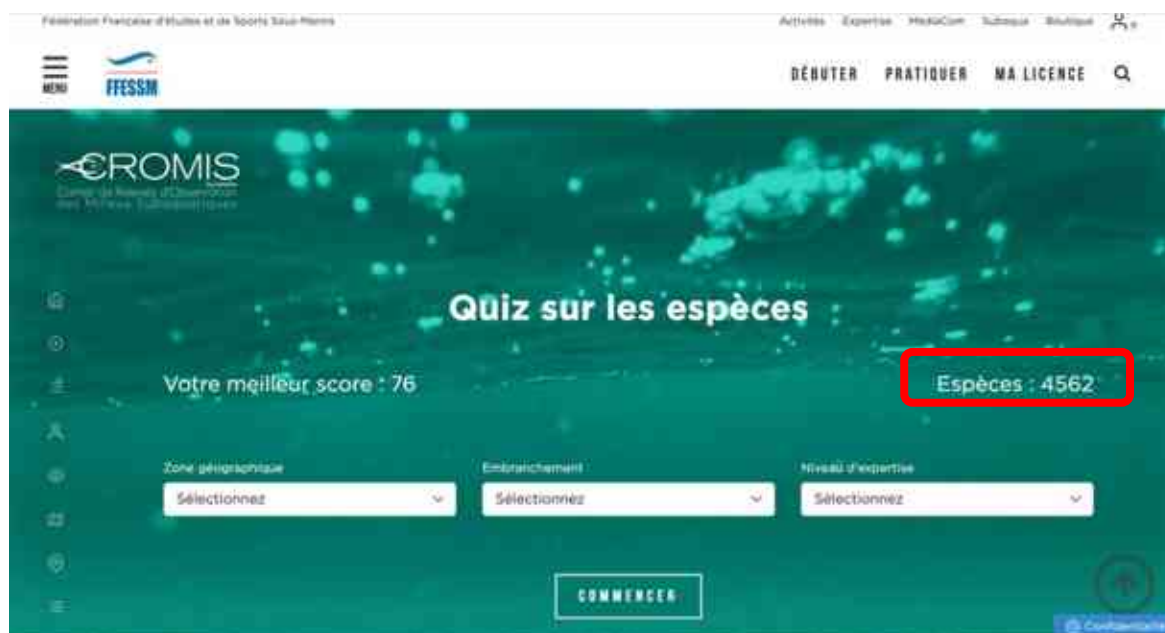
3.9 Jeu avec les espèces

Afin de permettre aux plongeurs de tester leurs connaissances sur les espèces subaquatiques et de les améliorer, CROMIS met à leur disposition un jeu simple.

Ce jeu est accessible via le choix correspondant du menu du Carnet de plongée.



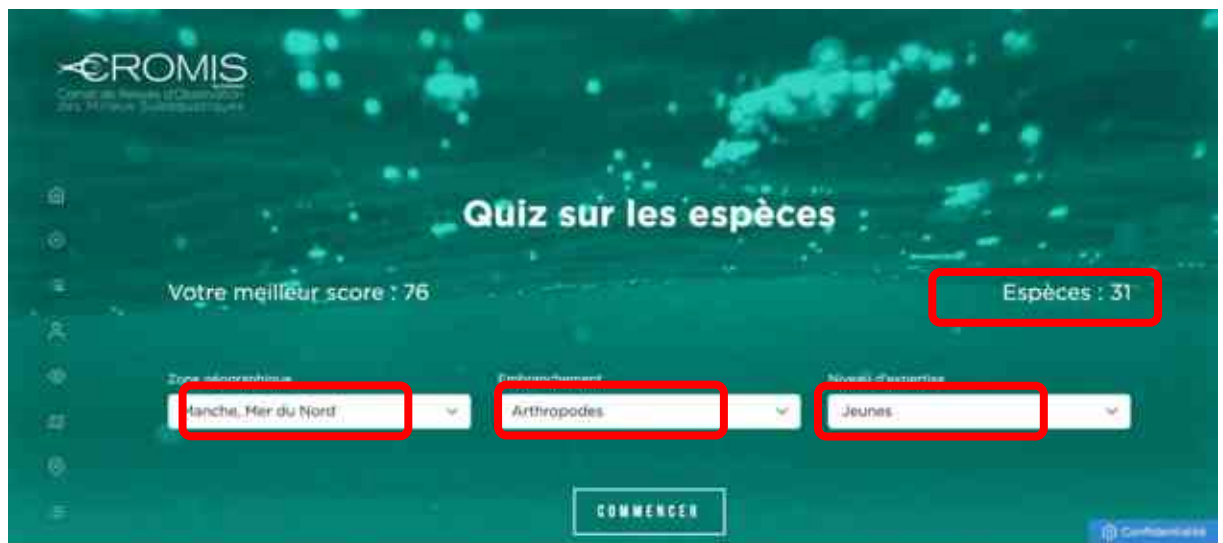
La page suivante apparait alors :



On peut y choisir un bassin parmi la liste des bassins proposés et/ou un embranchement parmi ceux proposés en liste et/ou un niveau de complexité parmi les trois niveaux proposés en liste.

Le nombre des espèces qui vont être proposées durant la durée du jeu est affiché et varie selon les filtres sélectionnés. Le plongeur peut ainsi ajuster le nombre d'espèces à venir dans le jeu en fonction de ses connaissances présumées et de son temps

disponible pour le jeu. Par exemple il y a 31 espèces d'Arthropodes en Manche-Mer du Nord au niveau de sélection 'Jeunes'



En cliquant sur la boîte « Commencer » on obtient la page suivante montrant l'image de la première espèce proposée :



Les filtres utilisés pour ce jeu sont rappelés en haut de la page.

Le plongeur peut alors identifier l'espèce présentée, ou se contenter d'en deviner l'embranchement s'il n'y a pas eu de filtre saisi sur ce critère. Le plongeur est libre de fixer le niveau de complétude de sa réponse en fonction de ses connaissances et de ses objectifs.

Une fois la réponse fixée, le plongeur peut cliquer sur la boîte 'Voir les informations sur cette espèce' et apparaît alors la même page complétée des informations suivantes :

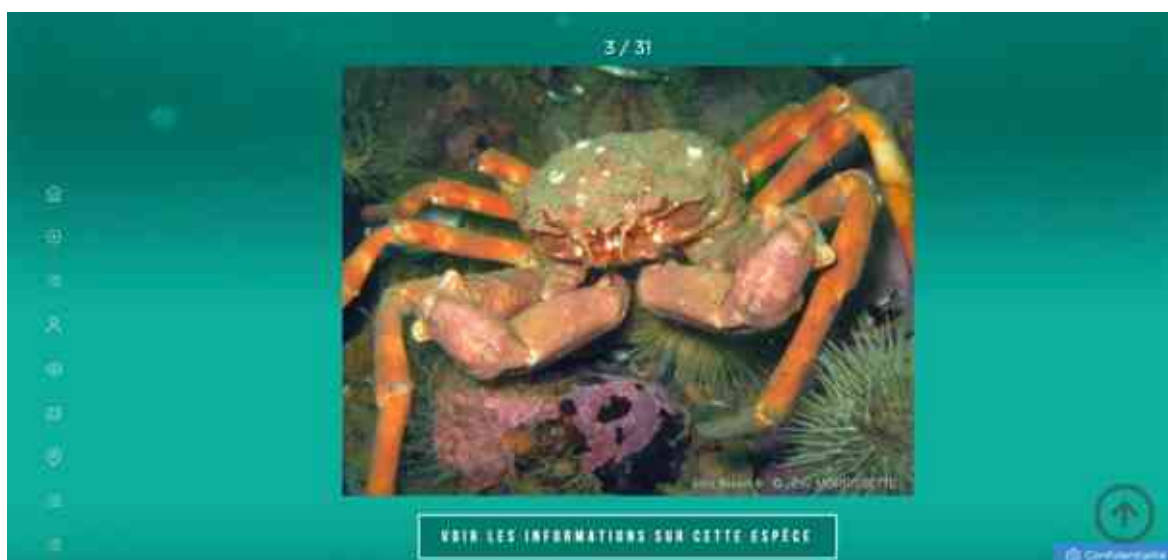
- Nom vernaculaire
- Nom scientifique
- Embranchement
- Code INPN
- Caractères remarquables
- Bassins de présence

L'Image est devenue cliquable pour atteindre la fiche DORIS.



Si le plongeur constate qu'il avait trouvé la bonne réponse, il clique sur la boîte 'J'ai trouvé' sinon, il clique sur la boîte 'Je ne savais pas...'.

Le score s'incrémente dans le premier cas et, dans les deux cas, la page portant l'image de l'espèce suivante s'affiche.



Et ainsi de suite jusqu'à la fin du jeu lorsque toutes les espèces sélectionnées ont été proposées au plongeur. Celui-ci peut interrompre le jeu à tout moment en cliquant sur le bouton d'arrêt 'Je m'arrête' en bas à gauche de la page.

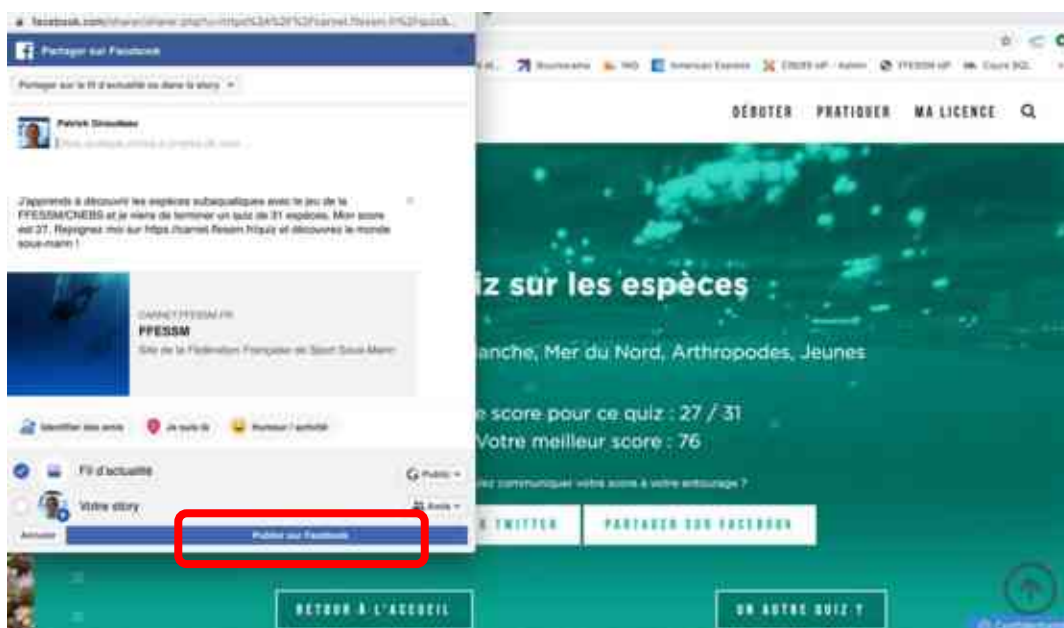


Une fois parvenu à la dernière espèce de la sélection obtenue avec les filtres de la page d'accueil, le plongeur constate le score qu'il a obtenu et peut décider de publier ce score sur deux réseaux sociaux : Facebook et/ou Twitter, s'il le désire.

Un texte générique présentant l'origine du jeu pratiqué, le nombre d'espèces défilées et le score obtenu est contenu dans les messages générés.

Dans l'exemple, on a choisi Facebook et une fenêtre s'ouvre. Quand on est déjà connecté à Facebook, le texte généré apparaît et il faut alors cliquer sur 'Publier sur Facebook' pour terminer le partage. Si on n'est pas connecté à Facebook, apparaît alors la page traditionnelle de connexion de Facebook.

Le processus est identique avec Twitter.



Voici le post généré dans la page Facebook du plongeur connecté :



S'il choisit de ne pas communiquer sur les réseaux sociaux, le plongeur peut revenir à la page d'accueil du jeu et en commencer un autre, ou partir via le menu vers d'autres fonctionnalités de CROMIS.

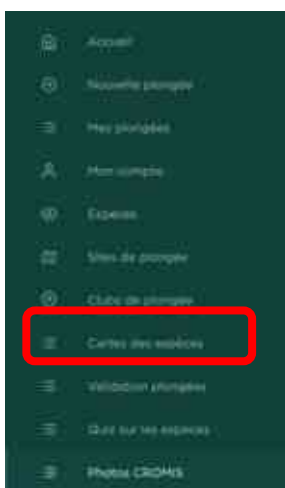
3.10 Recherche d'images des relevés CROMIS

Chaque plongeur saisissant des relevés CROMIS peut télécharger jusqu'à 10 images par plongée. Ces images seront validées par les modérateurs attachés au bassin ou à la sous-zone géographique du site sur lequel s'est déroulée la plongée.

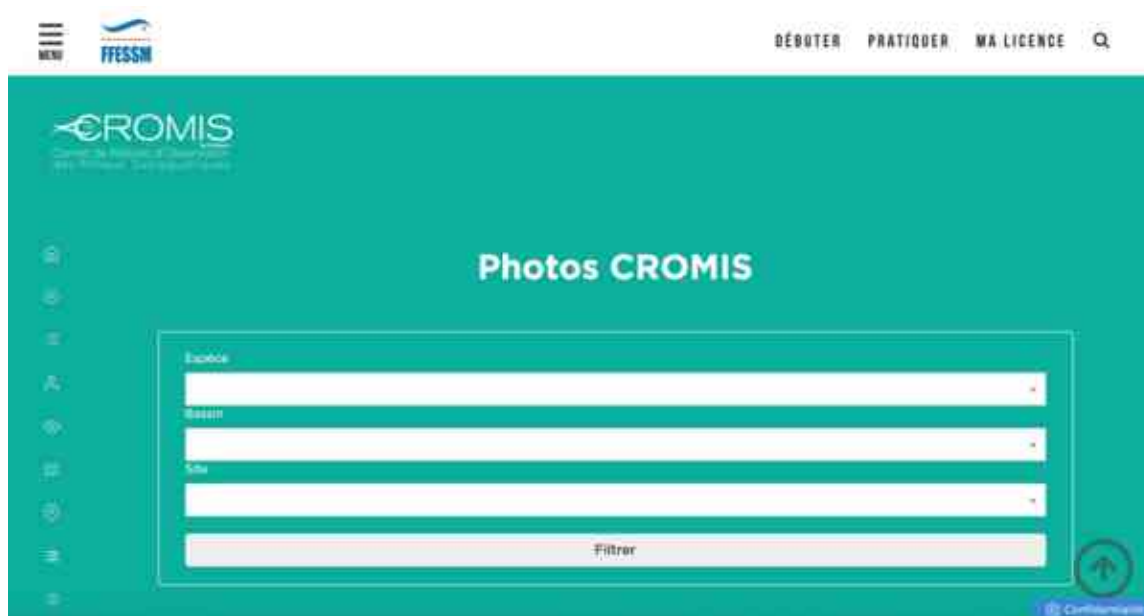
Dès qu'elles sont validées, ces images deviennent consultables par tous les plongeurs et utilisables dans un cadre fédéral (formations, préparation de sortie dans le milieu, présentations, etc).

Les images porteront un libellé stipulant le nom de l'auteur, le picto Copyright et le mot CROMIS.

On peut accéder à ce choix dans le menu 'Photos CROMIS' du carnet de plongée :



On accède alors à une page d'accueil sur laquelle on peut sélectionner des filtres :



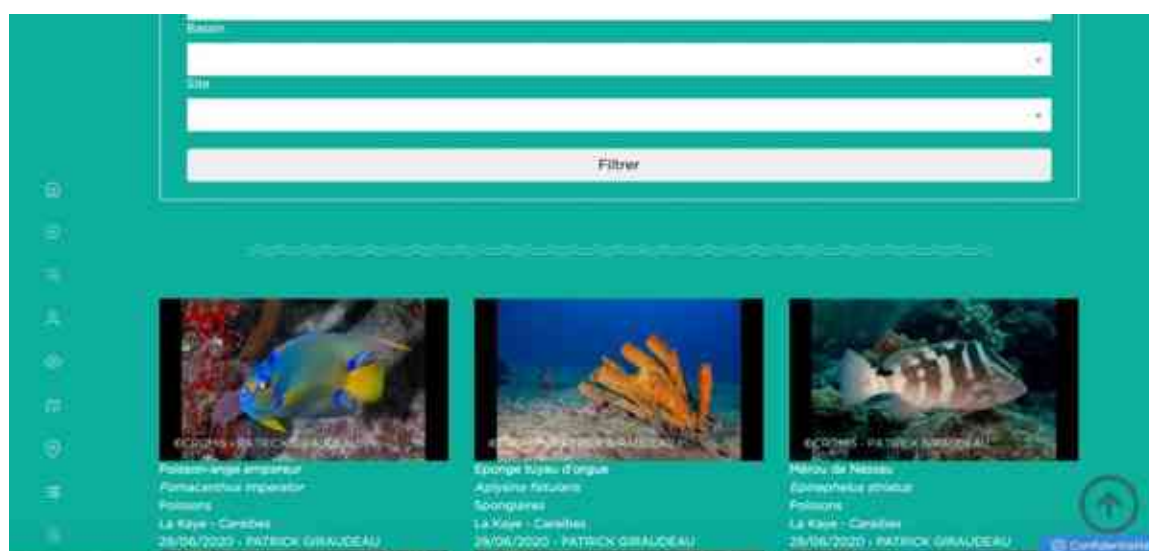
- Nom d'espèce dans un champ en auto-complétion présentant la liste des espèces disponibles (nom commun ou nom scientifique)
- Un bassin à choisir dans la liste déroulante des bassins existants
- Un nom de site dans un champ en auto-complétion sur la liste des sites validés

Les images correspondant aux filtres sont alors affichées en ordre anti-chronologique.

Chaque image porte les informations suivantes :

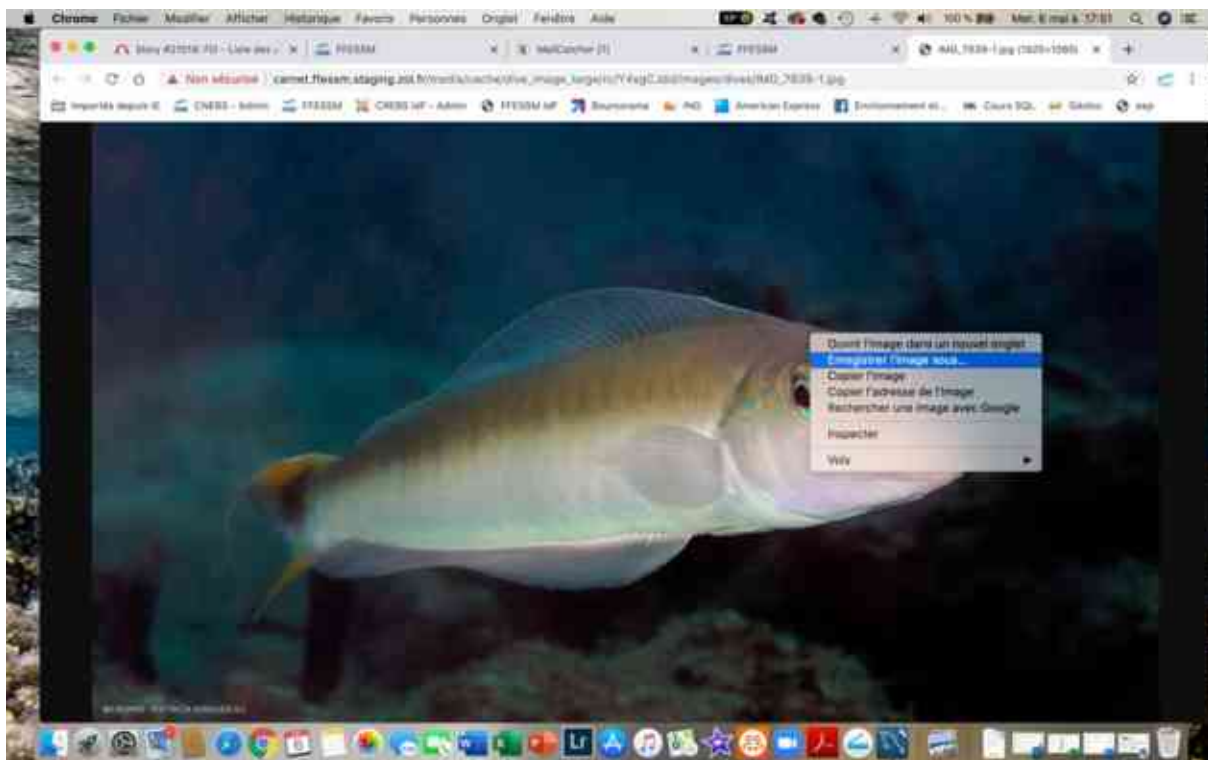
- Nom vernaculaire
- Nom scientifique
- Embranchement
- Site de plongée
- Bassin du site
- Date de la plongée
- Nom de l'auteur (plongeur ayant créé la plongée)

Dans l'exemple ci-dessous, on a effectué un filtre sur le site :



Il est possible de télécharger ces images qui ont une précision de 1080*720 pixels, supérieure à celle des images personnelles saisies dans les plongées standards. L'usage de ces images doit rester fédéral, dans le cadre de formations ou de partenariats sous convention par exemple, comme indiqué dans les CGU disponibles dans la page de gestion de son compte.

Il suffit de cliquer sur une des images pour l'obtenir en pleine page. Le téléchargement s'effectue avec un clic droit sur l'image qui ouvre le pop-up propre à l'OS de l'ordinateur utilisé (ici iOS sur Mac) :

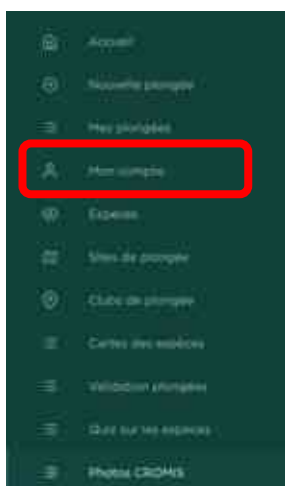


On revient à la page d'accueil via le menu du Carnet.

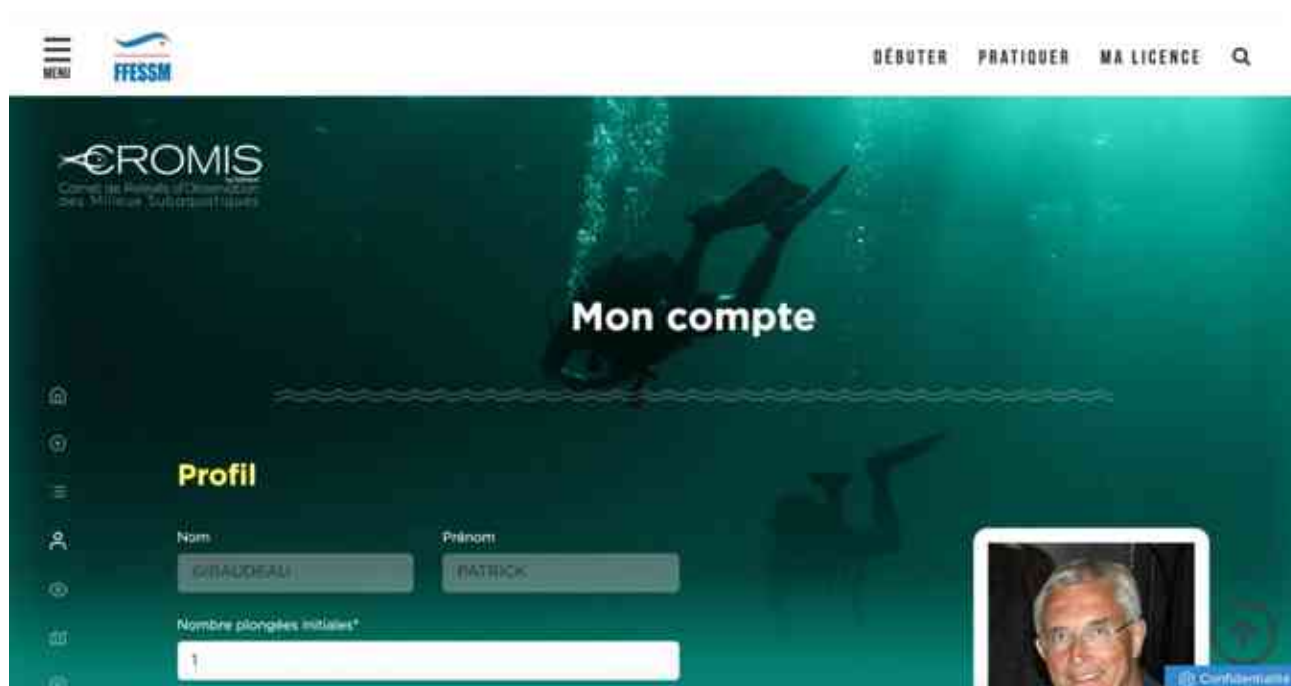
3.11 Gestion de son profil

Il est possible de gérer son profil de plongeur en y remplissant quelques champs qui seront repris en valeurs par défaut dans la saisie d'une plongée ou qui feront varier l'affichage de la page d'accueil de son carnet.

Pour cela on clique sur le choix 'Mon compte' dans le menu du carnet de plongée où le picto est un petit bonhomme.



La page suivante s'affiche alors :



Tampon

Choisir un fichier

Aucun fichier choisi

Pour modifier votre photo, rendez-vous dans votre espace Adrenal

Équipement par défaut

Type de bouteille	C combinaison	Lest (kg)
Mono - 12 litres court	Humide	1

Mes statistiques à afficher

- ☒ Dernières plongées
- ☒ Nombre de plongées / profondeur
- ☒ Nombre total de plongées
- ☒ Profondeur max
- ☒ Durée totale cumulée
- ☒ Nombre de plongées (ancrées / autonomes)

Conditions générales d'utilisation

Consultez les conditions générales d'utilisation (CGU).

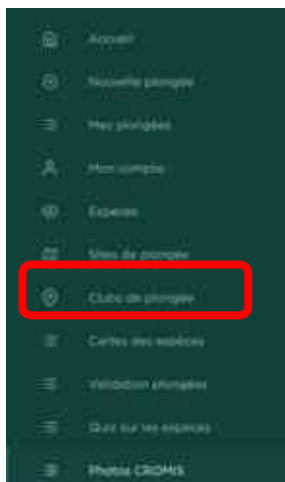
ENREGISTRER

Cette page se décompose en quatre parties :

- 1) Profil : les champs nom et prénom sont affichés par défaut à partir du fichier fédéral auquel l'application s'est référée au moment de la connexion au carnet. Ils ne peuvent être modifiés.
Par ailleurs, on peut y indiquer le numéro de la première plongée de son carnet : 1 en règle générale sauf si l'on ne veut pas reprendre la totalité de son carnet passé et ne commencer l'usage du carnet fédéral qu'à partir d'une certaine plongée (ex : 354).
L'image est affichée à partir du profil fédéral.
Le tampon sert à la validation des plongées de formation dans le carnet standard quand on est moniteur. Il est inutilisé dans CROMIS pour l'instant
- 2) L'équipement par défaut : type de bloc, type de combinaison, lest. Les valeurs saisies dans ces champs seront reprises par le système au moment de la saisie d'une plongée. Ces valeurs restent modifiables durant la saisie d'une plongée si l'un des équipements en question n'est pas celui habituel. Exemples : lest plus léger, combinaison étanche, bloc alu.
- 3) Les statistiques à afficher dans la page d'accueil : il suffit de cocher / décocher les check-boxes correspondants à chaque partie des statistiques personnelles affichées sur sa page d'accueil du carnet de plongée.
- 4) Les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) : celles-ci sont accessibles par chaque utilisateur selon les règles du RGPD. Elles sont réputées acceptées si l'utilisateur se sert des fonctionnalités de l'application 'carnet de plongée'. Il est conseillé de les lire et les comprendre avant tout usage.

3.12 Consultation des clubs

Il est possible de consulter la liste des clubs fédéraux ou SCA sur une carte.
Pour cela on clique sur le choix 'Clubs de plongée' dans le menu du carnet de plongée où le picto est un pion repère.



La page suivante s'affiche alors :



Dans le premier champ, on peut choisir entre les clubs fédéraux ou les SCA. Puis il y a un ensemble de checkboxes que l'on peut cocher. Elles deviennent alors blanches.

Dans l'exemple ci-dessous, on recherche les SCA proposant des plongées au Nitrox et une activité Bio.

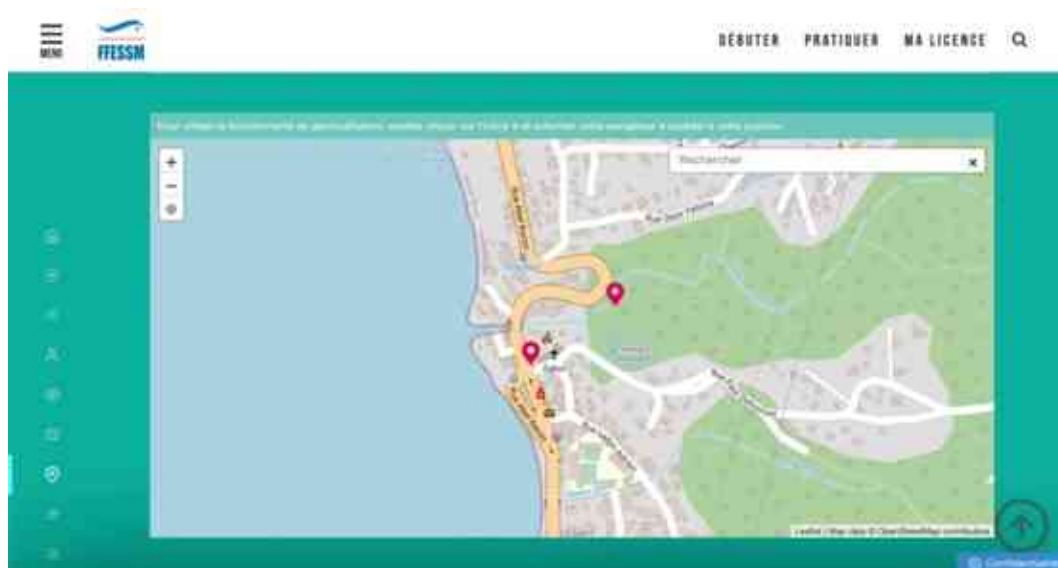


Le système renvoie alors une carte à jour montrant des bulles avec des nombres par 'cluster', c'est-à-dire par zone géographique approximative que l'on peut visualiser en mettant la souris sur le rond bleu avec le nombre.

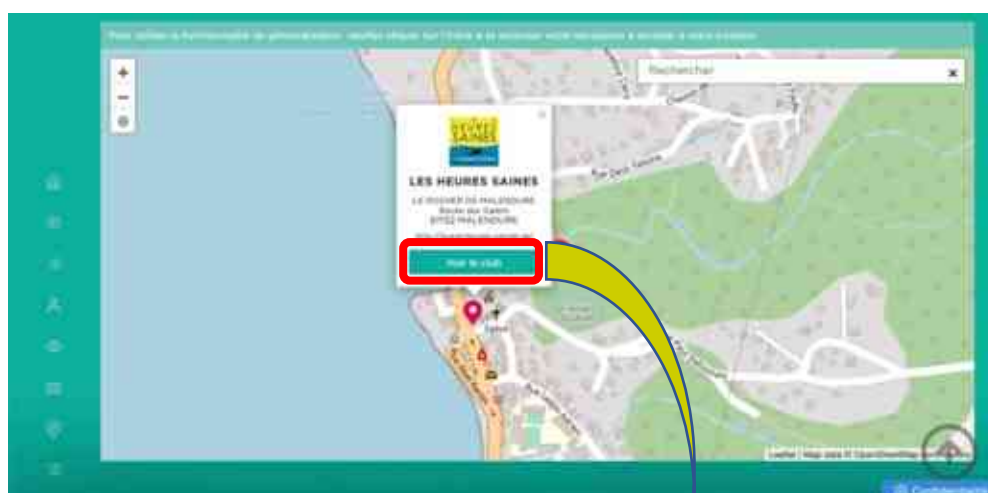


On peut faire glisser la carte, centrée par défaut sur la métropole, vers des zones ultra-marines entre autres, et zoomer/dézoomer, comme dans l'exemple ci-dessous. Le cluster se découpe en clusters plus petits. Par exemple, le nombre 11 sur les Antilles se découpe en 6 pour la Guadeloupe et 5 pour la Martinique, puis 5 sur Basse-Terre et 1 sur Grande-Terre pour la Guadeloupe.

Jusqu'à ne plus voir que des pions rouges (SCA) ou bleus (clubs) sur le fond de carte, comme ci-dessous.



En cliquant sur un des boutons, on peut ouvrir une fenêtre et connaître le nom du club, son adresse, son site web. On peut atteindre directement ce dernier en cliquant sur la boîte 'Voir le club'.



4 NOTES FINALES

- Ce document a été établi en août 2020 sur la version de CROMIS de cette époque. Des évolutions pourront apparaître progressivement et modifier certaines des pages ou certains des processus illustrés le long de ces pages. Ces évolutions pourraient être mises en œuvre plus vite que ce document ne sera mis à jour. Des écarts sont donc possibles.
- Durant votre utilisation de CROMIS, vous pouvez détecter des dysfonctionnements. N'hésitez pas à les signaler au correspondant CROMIS de votre région qui les fera remonter vers l'administrateur.
- Il en est de même de vos propositions ou idées sur l'amélioration de CROMIS. Votre correspondant régional sera ravi de les recevoir. Elles seront consolidées, évaluées, et peut-être intégrées dans une version future de CROMIS.
- Certains dysfonctionnements peuvent être dus à l'OS ou au browser internet que vous utilisez, surtout s'il s'agit de soucis d'affichage. N'hésitez pas à changer de browser et ne prévenez le correspondant régional que si le souci perdure sur plusieurs outils.

La FFESM, la CNEBS et son équipe CROMIS vous souhaitent de belles plongées et une agréable utilisation de cette application de sciences participatives pédagogiques et...

...devenez un OBSERV'ACTEUR !

